

N° 130 - 21 Mai 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE



LE CIMETIÈRE DES BAGNARDS

Lire, dans ce numéro, pages 6 et 7, la suite de MATRICULE 46.635, les passionnants mémoires d'un forçat en rupture de ban. Ci-dessus : le cimetière où sont enterrés les forçats au bagne.

A HUIS CLOS

- Causes salées -

Un mari trop exigeant.

Il est fonctionnaire à Paris, elle à Colmar ; un voyage qu'il fit au pays des belles filles coiffées des traditionnelles et frémissantes ailes noires amena la rencontre.

Coup de foudre... promenades, déclaration, baisers, serments, mariage... Le soir de la cérémonie, on part pour Paris.

La petite Alsacienne était aux nues. La tête toute pleine des vieux clichés, Paris lui semblait une ville des Mille et une nuits, évoquant les richesses de l'Inde et les fastes de l'Orient. Paris, Babylone moderne, lui fut donc un enchantement ; elle y passa trois semaines — les trois semaines que l'Administration lui avait accordées comme congé de mariage — et revint à Colmar avec des soupirs.

Pas pour longtemps, avait promis le nouvel époux, je vais obtenir bientôt de l'avancement et, gagnant davantage, tu n'auras plus besoin de travailler... Quel bonheur de ne plus nous quitter !...

Les vacances arrivent. Le mari, bien entendu, va les passer dans la patrie de Rapp. Sa jeune femme est de plus en plus tendre, il nage dans le bonheur complet.

Ah ! soupire-t-elle alors qu'il rentrait à Paris, quand viendra enfin le jour béni où nous ne nous quitterons plus ?

Chaque matin, il guette le facteur qui lui apporte la lettre passionnée, amoureuse, de l'épouse lointaine. Chaque soir, il répond par une missive non moins passionnée, non moins amoureuse.

Quel tressaillement pour lui en reconnaissant l'écriture aimée sur l'enveloppe ! Quelle angoisse en constatant, un matin, qu'il n'y avait rien ! Deux jours, trois jours se passent... Il télégraphie à Colmar : rien... pas de réponse. Mais enfin, que signifie cela ? Les idées les plus folles passent dans l'esprit troublé du pauvre homme : sa femme était-elle malade, morte ?

Il attend l'arrivée du facteur dans une inquiétude folle, jamais il n'a mieux compris ce qu'est cette chose exaspérante et torturante : l'absence.

Et ce facteur, porteur de joie et de tristesse, de doute et de confiance, de bonheur et de malheur, qui n'a toujours rien pour lui... Mais la concierge lui remet une enveloppe portant le timbre d'un huissier.

Un huissier ? interroge-t-il avec cette inquiétude instinctive qu'ont certains à l'évocation du commissaire de police ou de l'huissier, que peut-il me vouloir ?

Il ouvre l'enveloppe, en tire une feuille couleur d'azur, mais les mots qu'il lit ne le transportent pas au ciel... D'ailleurs, il ne comprend pas très bien.

« Attendu, est-il écrit, que la dame X... (sa femme) ne peut revenir au domicile conjugal en raison des mauvais traitements que son mari lui a infligés... »

Les mauvais traitements qu'il a infligés à sa femme ? Le malheureux X... répète les mots et en reste tout pantois : il se remémore les premiers mois de son mariage durant lesquels ils ont tous deux, sans se lasser, conjugué le verbe aimer à tous les temps et, comme il est difficile d'indiquer en termes décents la qualité, s'il est permis de dire, des mauvais traitements invoqués, contentons-nous de donner le passage suivant de l'assignation en divorce — car c'en était une — envoyée par la petite fonctionnaire colmarienne à son mari :

« Attendu que la dame X... se trouvait chaque fois qu'elle était avec son époux en butte aux exigences répétées de celui-ci, exigences qui dépassaient, en nombre, les preuves d'amour (sic) qu'un mari est en droit de réclamer à sa femme. »

« Attendu que le sieur X... ne se contentait pas de remplir le devoir conjugal à domicile, mais obligea à plusieurs reprises sa femme, alors qu'ils étaient à la campagne, à aller à l'hôtel pour se donner à lui... »

On plaide donc en divorce : le mari déclarant ne rien comprendre à la soudaine décision de sa femme, laquelle rétorquait être fatiguée et malade du fait des marques réitérées et excessives de l'amour de son époux.

Que répondit le tribunal à cette demande de divorce ? Cette fois encore, laissons la parole au jargon juridique si fertile en euphémismes capables de ménager la pudeur des plaideurs :

« Attendu que la dame X... avance des griefs qui ne peuvent être retenus à la charge de son mari, attendu que les manifestations conjugales trop répétées (sic) ne sauraient être considérées comme une injure de nature à amener le divorce et qu'il est regrettable que le tempérament volcanique (ô ce tempérament volcanique !) du sieur X... se soit heurté à une constitution féminine apathique, mais que, tout en

le constatant, il n'y a pas lieu de faire droit à la demande en divorce de la dame X... »

En conséquence, le divorce est refusé à la petite fonctionnaire colmarienne, qui devra chercher un autre grief pour retrouver sa liberté.

DIDIER-RENAUD.

Leçon de conduite.

— Si... silence !

La voix de l'huissier champenois essaie vainement d'en imposer aux rumeurs qui, de l'assistance, montent vers le tribunal, les avocats et les parties, désemparés par ces manifestations plus moqueuses que vraiment hostiles.

L'affaire a produit quelque émoi dans la région. Femme d'un pharmacien de S..., bourg assez important des environs de Wassy, en Haute-Marne, M^{me} L... s'était laissé conter fleurette par un négociant en vins.

Leur idylle aurait été parfaite si, au cours d'une tournée en automobile, les deux amants n'avaient été victimes d'un accident grave : M^{me} L..., projetée sur un tas de cailloux, se fendit le front. M. A..., le marchand de vins, se cassa un membre.

Les victimes, recueillies par un charretier, durent se faire reconduire à leurs domiciles respectifs, et il fallut bien apprendre à ceux qui avaient tout intérêt à l'ignorer les raisons de cette commune catastrophe.

Tout le bourg attendit les suites de cette révélation. Les commères n'en avaient pas tant espéré. Le pharmacien, sortant de son atonie coutumière, courut chez l'amant de sa femme et, bien que le blessé fût au lit, lui tira deux coups de revolver. Les balles, par miracle, n'atteignirent qu'une pendule, qui s'arrêta tout net et une douairière, peinte à l'huile, qui se trouva borgne soudain.

Ce bel exploit accompli, le mari trompé s'appretait à franchir la porte, quand il se trouva nez-à-nez avec la femme du blessé. Celle-ci ne concevait peut-être pour son mari qu'une affection mitigée ; par contre, elle tenait à son horloge et à sa galerie d'ancêtres. Résolument, elle barra la route au perturbateur :

— Quand on est cocu et mauvais tireur, s'écria-t-elle, on se tient tranquille !

Là-dessus, sa fureur arrivant au paroxysme, elle giffa à plusieurs reprises le pharmacien ahuri. Puis, d'une plume furibonde, elle porta plainte contre l'homme que son mari avait trompé et qu'elle-même avait battu, pour menaces, violences et dommages causés à son bien. Ainsi tenait-elle une double vengeance : elle couvrait de ridicule son mari infidèle et se faisait rembourser ses meubles abîmés.

Reconventionnellement, M. L..., le pharmacien, aurait bien voulu attaquer son rival sur le terrain du délit d'adultère.

— Car enfin, explique-t-il au tribunal, ce monsieur est l'amant de ma femme... — Pouvez-vous produire un constat, des témoignages ?

— Non, mais puisqu'ils voyageaient secrètement ensemble en auto... Il me semble que la preuve est suffisante.

— Erreur ! s'écrie M. A... Je donnais à M^{me} L... des leçons de conduite...

— Jolie conduite, en vérité, siffle l'épouse du négociant en vins !

— Si cela était, pourquoi M. S... l'ignorait-il ? insinue le défenseur du pharmacien. D'ailleurs, vous n'êtes point qualifié pour donner semblable enseignement, monsieur... — Sans être professeur diplômé, j'ai suffisamment de pratique. J'étais, en somme, le conseiller technique de M^{me} L...

— Conseiller technique ou non, vous étiez l'amant de ma femme, répète avec acharnement le mari. Tout le monde me l'a assuré.

A cet instant, ce tout le monde si bien renseigné éclate de rire. Le vacarme est tel que, pour le renom de la justice, le président fait évacuer la salle.

Après avoir repoussé les revendications du pharmacien, qui n'apporte pas la preuve de sa misère conjugale, le tribunal écoute la plaidoirie de l'avocat des époux A...

Celui-ci sent bien que sa cause est difficile. Il essaie de s'en tirer en faisant de l'esprit.

— Somme toute, que réclamons-nous ? s'exclama-t-il. Des dommages-intérêts représentant tout juste la valeur des objets endommagés par le sieur L..., et une petite condamnation pour port d'arme prohibée... N'accablons pas l'homme frappé par le malheur. Je plaide, souvenez-vous-en, messieurs, — pour mon client beaucoup plus que pour ma cliente. Celle-ci a supporté son destin sans recourir à la violence. Mektoub ! Ce qui est écrit est écrit !

« M. L..., qui n'apporte pas autre chose

qu'une vague présomption, basée sur de misérables cancans, de la connivence de son épouse et de M. A..., n'avait-il pas pour premier devoir d'acquiescer à une certitude, avant de se livrer à des actes que la correctionnelle punit, mais que le jury absout lorsqu'ils aboutissent à des résultats irréparables ?... »

Seize francs d'amende pour le port d'arme et la violation de domicile, trois cents francs de dommages et intérêts vinrent rappeler au pharmacien, présumé Sganarelle, qu'il est dangereux de manquer d'adresse, et plus encore de se déclarer porteur de cornes lorsqu'on ne l'a pas fait vérifier par des gens capables d'en parler de visu.

M^{me} A..., triomphante, accueillit cette sentence avec joie :

— Enfin, souffla-t-elle à son mari, qui se souhaitait à cent pieds sous terre, ton inconduite aura au moins servi à quelque chose. J'aurai une pendulette moderne et j'achèterai une gravure légère pour remplacer la vieille croûte que ce cornard a éborgnée...

J. C.

Curieux effets d'un aphrodisiaque.

Tribunal correctionnel de sous-préfecture. Visages figés par la monotonie d'une existence sans éclat. Boiseries antiques mais peu solennelles. Poussière et relents du marché voisin, dont les échos se répercutent jusque dans la salle où l'assistance attend, sans espoir, une affaire « rigolote ».

— Beaupiet, Alcide... Verluron, Bernard... appelle l'huissier avec un sourire à peine perceptible, car il connaît fort bien Verluron, lequel n'est autre que le pharmacien de la ville.

— Il s'agit de tromperie sur la qualité de la marchandise, annonce le président qui semble connaître l'affaire sur le bout du doigt... Quand je dis tromperie, j'emploie le terme reproduit dans la citation directe de M. Beaupiet. En fait, la contestation ressort plutôt du tribunal de commerce, puisqu'il ne peut s'agir pour nous d'évaluer un dommage causé par le non-effet ou le trop d'effet qu'a pu produire un médicament, au reste délivré sans ordonnance médicale...

M^e Bergerat, avocat-avocat défenseur et conseil, unique de son espèce en cet arrondissement déshérité, se lève avec tristesse.

— Je ferai respectueusement observer au tribunal que ce fait seul constitue un acte délictueux, si je n'en rapporte à...

— Maître, le tribunal a retenu ce point qui fera l'objet d'une controverse, car, si j'en crois M. Verluron...

Celui-ci, pénétré d'un coup d'œil amical à s'expliquer, ne fait pas attendre sa réponse : C'est un noble vieillard à la barbe en pointe acérée, aussi acérée que ses yeux qui ont dû faire quelques victimes... il y a un demi-siècle.

— En matière de spécialités pharmaceutiques ou de remèdes anodins, messieurs, nous ne sommes pas tenus de n'en délivrer que sur ordonnance médicale. La jurisprudence est constante à cet égard. Il serait en effet désastreux pour notre commerce d'être obligé d'agir ainsi lorsqu'un client désire acquiescer à une bouteille d'eau de Vichy ou un cachet d'antipyrine.

— Cependant, monsieur, lorsqu'il s'agit

d'une substance... du genre de celle que vous a demandée le sieur Beaupiet... insinue le président, avec un intérêt visible.

— En toute chose, il doit être tenu compte des usages. Evidemment, une certaine marge existe entre ce qui est permis et ce qui est défendu, dans notre corporation plus que partout ailleurs ; ce principe appliqué, la coutume veut que nous soyons seuls juges en la matière... Donc, M. Beaupiet, sujet à des absences d'un genre particulier, était venu me voir à l'effet d'obtenir un remède à ce genre... d'indisposition. Je lui remis une boîte de pilules dont l'emploi a toujours donné, si ce n'est de miraculeux résultats, du moins de très appréciables effets...

Arrivé à ce point de son récit, M. Verluron prit un temps dont le ministère public profita pour demander au tribunal de prononcer le huis-clos, étant donné la tournure et le développement pris par les dépositions.

Nous ne pourrions donc que résumer les arguments et achever le récit de cette cause d'après les indiscrétions.

Beaupiet, en possession de ses pilules, en prit selon les indications prescrites et attendit les merveilles annoncées, mais vainement. Ami de Verluron, bien que de vingt ans moins âgé, il lui conta son malheur, insistant pour avoir « quelque chose de bon ».

— Tu dois être très atteint, lui dit l'apothicaire ; d'ailleurs, cela ne m'étonne pas, tu as épousé, maîtresse et le reste... On n'abuse pas impunément des bonnes choses. Prends une nouvelle boîte de pilules et surtout ne te laisse pas aller à la tentation avant d'avoir la certitude d'un raffistolage complet.

Hélas, la deuxième cure ne fut pas meilleure que la première. Seulement, elle procura à Beaupiet une bonne maladie d'estomac, une manière d'empoisonnement du sang et des accidents de circulation, au point qu'il en faillit quitter ce monde sous l'attaque d'une congestion cérébrale. Aujourd'hui il est « hypotendu », terme de science qualifiant les malheureux dont les artères sont en « tuyau de pipe », c'est-à-dire sujets à se casser net tant est devenue grande leur fragilité.

Au surplus, il est toujours... gros-Jean comme devant et même un peu plus, ce qui le désole peut-être davantage encore que ses inconvenients circulatoires.

Mais tout ceci ne serait rien si M^{me} Beaupiet ne s'était avisée de goûter aux pilules pour son propre compte et par dévouement conjugal.

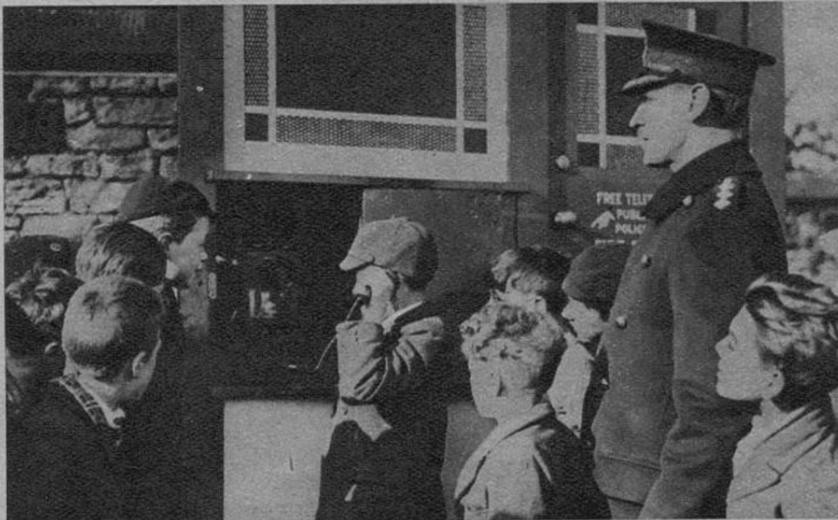
Il en est résulté des catastrophes dans le ménage. C'est le récit de ces scènes intimes fait par le malheureux époux que regretteront les assistants évincés de la salle d'audience. Par contre, le tribunal n'a pas appris sans une certaine joie les malheurs conjugaux de Beaupiet, issus selon lui des fameuses pilules.

Rendant le pharmacien responsable de ses déboires, il réclame vingt mille francs de dommages et intérêts.

M^e Bergerat a fait de la rhétorique, des effets de manche et une excellente impression. Il n'empêche que Verluron, qui se défend lui-même, obtient gain de cause : le tribunal jugeant correctionnellement se déclare incompetent et renvoie des deux parties, avec conseil de se pourvoir devant une autre juridiction.

J. C.

PRUDENCE BRITANNIQUE



Il ne suffit pas de poser dans les rues des postes téléphoniques pour appeler les pompiers en cas d'incendie. Il faut encore que le public sache s'en servir. C'est pourquoi,

sous la direction d'un officier de police, les écoliers anglais sont exercés périodiquement à utiliser ces appareils d'appel. (W. W.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

PLACEURS DE FEMMES



Carnet en mains, le règlement des comptes a lieu.

Ci-contre : Un duel à la loyale va-t-il s'engager ?

s'il succombe il emportera dans la tombe le nom de son meurtrier.

C'est dans le milieu des « placeurs » que se produit le plus grand nombre de conflits. On sait que tout un négoce infâme, très

Au-dessous : Jeanne V... avait vengé sa sœur.

bien organisé, disposant de patrons et d'employés, tire d'importants profits de la prostitution, et que tout un monde crapuleux gravite autour de l'amour vénal. Cette véritable industrie comprend trois principales catégories d'intermédiaires : il y a ceux qui débauchent, c'est-à-dire ceux qui recrutent les femmes à vendre ; ce sont de très beaux garçons qui séduisent les malheureuses jeunes filles qui se laissent prendre à leurs propositions ; il y a ensuite ceux qui vendent, entendez par là qu'ils cèdent pour une somme forfaitaire les femmes qu'ils ont détournées, lesquelles ne voient plus que la prostitution comme moyen d'existence. Enfin, il y a les « placeurs » qui s'occupent, comme leur nom l'indique, de caser dans les maisons closes de France ou de l'étranger leur « marchandise », selon leur propre expression, et qui touchent pour cette besogne des commissions variables suivant l'intérêt du sujet, son âge, ses charmes, ses dispositions.

Les « placeurs » dont nous nous occupons aujourd'hui sont tous ce qu'on appelle dans le milieu des « mecs à la redresse », redoutables individus, dénués de tout sens moral, terrorisant les femmes et n'hésitant pas à sortir le brownin ou le couteau, lorsque les paroles sont épuisées. Les « placeurs » tiennent dans certaines grandes villes de véritables marchés où ils discutent de leurs petites affaires, fixant le prix des commissions avec les « bordeliers ». L'un d'eux surnommé « le Grand Manitou » était bien le roi des « placeurs » ; il avait ouvert à Bordeaux, il y a quelques années, une bourse de femmes où ces dernières étaient cotées ; il possédait un carnet des offres et des demandes. Dans le bistro où il avait établi son quartier général, on entendait des dialogues de ce genre :

— Poitiers demande trois femmes brunes n'ayant pas dépassé la trentaine.

— Je n'ai qu'une blonde à vous offrir en ce moment ; mais elle a vingt ans.

— Regrets ! Je n'ai pas commande. Mais je l'inscris ; si vous étiez venu plus tôt, Marseille vous la prenait.

Un coup de téléphone interrompait la conversation.

— Allo ! oui, ici « le Grand Manitou », vous dites : une négresse ? Vous tombez à pic ; il vient d'en arriver deux par le paquebot de Madagascar. Mais, vous savez, il y a de la hausse sur la camelote ? Pas moins de 5 000. Vous dites ? Vous vous f...ez de moi ! Impossible !

La conversation se poursuivait sur le même ton. Finalement, l'affaire se traite.

— Parce que c'est vous, crie le « Grand Manitou », je vous laisse cette primeur à 3 500, mais vous pouvez dire que je n'ai pas de bénéfices.

Mais trois clients attendent. Le « Grand Manitou » les prend à tour de rôle, et, tout en discutant, on boit force « mousseux ».

— Et la petite de dix-huit ans que tu m'avais promise ? demande l'un.

— Tu l'auras, mais attends un peu ; on est entrain de lui fabriquer des papiers. Je n'ai pas envie d'être « poissé »...

— Et le prix ?

— Dix mille, pas un sou de moins, et tu sais, il y en a quatre comme toi sur l'affaire. Si tu ne te décides pas, tant pis pour toi !

L'autre jette les hauts cris : — Tu m'étrangles !

Le « Grand Manitou » fouille dans sa poche et en tire un câblogramme :

— Tiens, regarde, ce n'est pas du chiqué : Toming de Chicago vient de me

(Suite page 14.) PIERRE DEMOURS,

Ci-contre : On le trouva mort dans son bureau, la tempe trouée d'une balle.

Mais parfois la rixe a une issue dramatique, et un « placeur » reste inanimé sur le sol.

Un « placeur » a donné rendez-vous à des collègues. Il attend.

Il y a deux ans environ, dans un café des grands boulevards, une explication sanglante eut lieu entre consommateurs : deux hommes furent tués et une femme grièvement blessée à coups de revolver. Quatre autres personnes attablées avec les victimes prirent la fuite à la faveur de la panique que ce drame avait provoqué. Elles furent appréhendées quelques heures plus tard. Le motif de cette rixe ? Les journaux apprirent qu'il était d'ordre spécial. Tout le monde comprit qu'il s'agissait d'un règlement de comptes entre marchands de femmes. D'ailleurs, les individus arrêtés, un Brésilien, un Péruvien et un Hongrois, avouèrent que le mobile du forfait était bien une « affaire d'honneur », si l'on peut dire, entre trafiquants interlopes.

Des affaires de ce genre, il y en a des centaines par an dans une ville comme Paris, mais d'habitude ces messieurs apportent une grande discrétion dans la solution de leurs différends et évitent toute publicité. Ces discussions clandestines n'en sont pas moins fréquemment tragiques ; mais les victimes gardent le secret : c'est ainsi que, de temps en temps, on peut lire dans les journaux qu'un blessé mystérieux a été transporté à l'hôpital et qu'il a refusé de fournir la moindre explication sur l'origine de ses blessures, et





LE COMMERCE DES OBJETS VOLÉS

NUL commerçant, édicte la loi, ne peut acheter de la marchandise à un particulier sans noter ses nom et adresse. Il doit, en principe, régler toute opération au domicile même du vendeur.

Au cas où ces prescriptions ne seraient pas observées, l'acquéreur fautif est passible d'une peine de prison.

Voilà ce qu'ordonne le Code, et le moyen qu'il emploie pour essayer de retrouver le voleur par le recéleur (celui-ci étant de bonne ou de mauvaise foi).

L'inscription des achats effectués par un négociant spécialiste du « vieux », de « l'occasion », se fait sur un livre dont la tenue est rigoureusement contrôlée, non par les magistrats du Tribunal de commerce, mais par la Préfecture de police. Ce livre est un des agents indicateurs les plus intéressants qui existent.

Par contre, à l'instar du sabre de feu Joseph Prudhomme, il est à deux tranchants. S'il permet d'identifier l'auteur d'un cambriolage ayant vendu tout ou partie de son butin, il sert aussi facilement à accuser de recel son propriétaire trop crédule ou pas assez perspicace.

Un fait, avant de pousser davantage cette excursion parmi la brocante ; un fait qui en dit long sur l'importance capitale du livre de police.

Nous sommes à Clichy, banlieue type avec Saint-Ouen du commerce de la chiffie et du débris.

Dans une petite rue, proche la zone, Pierre D..., grand blessé de guerre, trépané, tient depuis sa réforme boutique d'achat et vente de vieux métaux. Il est marié, père de quatre enfants. Tout le long du jour on le voit, marchant péniblement, aller de baraque en bicoque chercher du zinc, du cuivre, de la ferraille. Sa femme, le soir venu, rapporte ces trouvailles sur une voiture à bras qu'elle tire à grand-peine. Et, chaque semaine, après avoir trié, examiné, pesé ce qui revient à chaque spécialité de fonte, le brocanteur charge un camion à l'aide duquel il livrera par quantité la masse de ses pénibles récoltes. Son bénéfice est de quelques sous par kilogramme, parfois de quelques centimes.

Vaille que vaille, de ce négoce il subsiste et sa petite famille prospère sans trop d'à-coups.

Un soir, Pierre D..., sa journée finie, fumait sa pipe sur le seuil de son logis quand un monsieur élégant aux cheveux argentés, la boutonnière pourvue d'un ruban flat-



Négociant portant d'un air guilleret tout un fonds de commerce sur son ventre.

D'où vient cette carafe parmi vingt débris difficiles à identifier ?

teur et portant une valise en peau de porc, s'arrêta devant lui.

— Vous achetez tous les métaux ? demanda à brûle-pourpoint l'inconnu.

D..., impressionné par l'allure et l'importance du quidam, se leva pour lui répondre :

— Je suis en effet acheteur, dit-il, mais il est bien tard pour traiter une affaire maintenant.

— C'est précisément parce que je n'ai pas la possibilité de remettre à demain que je m'adresse à vous, rit le personnage. Vous pourrez faire un excellent marché et me rendre un signalé service par la même occasion.

— Soit, entrez, fit le marchand de métaux. Si nous pouvions nous entendre...

Le visiteur, une fois dans la boutique, sortit de sa valise trois douzaines de couverts en argent, un service à café et différentes pièces lourdes d'orfèvrerie, plus un lot assez important de débris d'or, provenant de bijoux détériorés.

— Je désirerais vendre ceci,

Une paire de chaussures, cinquante francs...

Au-dessus, tout en haut : Clichy, Saint-Ouen banlieues types du commerce de la chiffie et du débris.

dit-il. Rassurez-vous je ne suis pas un malfaiteur. Au reste, ma carte vous le dira mieux que moi. La voici...

D... lut un nom à consonnance d'autant plus aristocratique qu'il était surmonté d'un tortil de baron. L'adresse indiquait : avenue de Messine, Paris (VIII^e).

Sans insister, pleinement convaincu de la qualité de son interlocuteur, le marchand examina les pièces, vérifia l'authenticité du métal et les jeta sur sa balance.

— Je vous offre quatre mille francs du tout, fit-il après un calcul minutieux.

— Il me faut cinq mille... Vous pouvez me les donner et avoir encore un joli bénéfice.

— Impossible. D'ailleurs, j'aurais déjà beaucoup de mal à réunir cette somme. Outre que je ne suis qu'un petit trafiquant, je ne conserve pas d'argent ici. Il va me falloir emprunter à des voisins pour faire la somme... Et puis je n'aime pas beaucoup travailler dans le « précieux », ce n'est pas ma partie.

Le visiteur ne se laissa pas démonter par le flot d'arguments.

Il conta à D... une histoire assez vraisemblable... Une affaire de famille des plus triste, terrible même... Sa réputation à sauver. La catastrophe était survenue comme l'éclatement d'une bombe... Il avait réuni en hâte tout ce qu'il possédait de précieux et, faute de trouver un magasin ouvert dans Paris, il s'était dirigé vers cette banlieue où le seul hasard l'avait conduit jusque chez D...

Il ne pouvait se contenter de moins de quatre mille cinq cents francs. Question vitale au premier chef.

Pierre D... finit par conclure l'affaire. Le baron signa un reçu, prit l'argent et se retira avec de grandes paroles de reconnaissance.

Un mois plus tard, le brocanteur qui avait porté toutes les pièces d'orfèvrerie à la fonte n'y pensait plus, quand il vit arriver deux policiers.

— Votre livre ? demandèrent ceux-ci avant toute autre explication.



La femme déserte peu à peu les marchandes à la toilette...

— Vous avez payé le baron R... à domicile ? firent-ils encore, après un regard hâtif sur les feuillets sales.
— Non, il m'a fourni des pièces d'identité.
— Quoi ? une carte d'électeur ? un passeport ?
— Oui... non... je ne me souviens pas...
— Il fallait noter le numéro et les caractères de la pièce qu'il vous a montrée.
— Je l'ai oublié... Il était tard, j'allais clore mon magasin.
— Quelle heure ?
— Neuf heures passées !
— Le 6 juin...
— Dame, puisque je l'ai noté à cette date.
— Et, vous n'avez pas eu de soupçon, à la vue d'objets de cette valeur, de cette richesse ? Un service en or et argent, avec des initiales, et ciselé... Ça ne court pas les boutiques du genre de la vôtre. Que diable ! D... comprit immédiatement la gravité de son affaire.
— Bien qu'établi, patenté, grand blessé de guerre, père de famille et possesseur d'un casier judiciaire vierge, il allait être arrêté. Il le fut.
— Ce qui lui permit d'apprendre d'où venait son malheur.
— La société à qui il avait cédé les objets du baron pour les livrer à la fonte détenait l'organe périodique où la description de tous les bijoux et pièces de valeur : argenterie, bibelots d'art, etc., volés ou perdus, est minutieusement publiée.
— L'employé identifia sans peine le service d'orfèvrerie aux initiales et les couverts apportés par Pierre D... Signaler le fait à la police était le strict devoir de la société de fonderie.
— Malgré que le brocanteur fût bien connu de ses services, elle n'y manqua pas. Et, comme les objets en cause provenaient d'un cambriolage effectué avenue de Messine quelques mois auparavant, le service des Recherches de la police judiciaire ne fit qu'un saut chez le « recéleur » dans l'espoir de tenir par lui le bout du fil.
— Pierre D..., roulé par son élégant et décoratif vendeur, un bien remarquable associé de la bande des monte-en-l'air, paya pour tout le monde.
— Qu'il fût innocent, c'était possible, probable même. Mais en n'allant pas vérifier le domicile de l'inconnu, en se contentant de sa carte de visite — fait qu'il avoua plus tard, en contant les faits tels qu'ils s'étaient passés — il s'était mis en faute au point d'être considéré comme le complice des coupables inconnus, complice décidé à « payer » pour ne pas dénoncer les autres.
— Il fut condamné à un an de prison ferme.

Sur l'avenue, un magasin de pneus d'occasion...

côté de « négociants » qui portent d'un air guilleret tout leur fonds de commerce sur le ventre et ne sont pas touchés par la crise, que d'étalages misérables, inconcevables, dignes du crayon d'un Gustave Doré ou d'un Callot, ces peintres de la misère.

D'où vient, sur le tapis de boue fangeuse, cette carafe parmi vingt débris difficiles à identifier ? Elle représente pour le modeste propriétaire de cet étalage le morceau de choix.

N'a-t-elle pas été tout simplement emportée dans le manteau d'un client aventureux de quelque café, avec deux petites cuillers et la soucoupe du verre servi ? Ou provient-elle de la déconfiture d'un petit restaurant mal achalandé ?

Mystère. Trois femmes attendent le client possible.

Se décidera-t-il pour la boîte à violon sans violon, ou le pot à eau abandonné de sa cuvette.

Toute la question est là !

Sur l'avenue, un magasin de pneus d'occasion dresse ses piles de cerceaux caoutchoutés sur le trottoir.

Là encore, il est permis de se demander si tout cela provient exclusivement d'automobilistes lassés de leurs « confort » ou bien de certains intermédiaires habiles à débarrasser une voiture en station de sa roue de secours.

Certes le revendeur est un honnête homme. Il travaille même beaucoup pour un piètre rendement. Mais peut-il être sûr de la source authentique des marchandises qui lui sont proposées ?

Abandonnant Saint-Ouen et son marché de vêtements à l'usage du travailleur, d'un pas léger, filons jusqu'au carreau du Temple.

Ici la crise a sévèrement touché le peuple des revendeurs.

La friperie en a presque totalement disparu pour laisser place à la confection, au neuf « bon marché », mais dont les prix sont sujets à des variations stupéfiantes et sur le... même air.

Ce marché si caractéristique rapporte, bon an, mal an, à la ville de Paris plus de trois millions rien que par la location des emplacements. Cinq francs le mètre carré.

Un pardessus neuf se cote cent francs, prix moyen ; une paire de chaussures vierge, cinquante. Le chapeau n'est pas de bonne vente et la femme déserte peu à peu les marchands à la toilette qui viennent encore offrir robes et dessous provenant de « poules de luxe » tombées dans le besoin.

Comment s'approvisionnent les marchands du Temple ?

Que ce terme glorifié par le nouveau testament ne surprenne point. La plupart des commerçants ici sont de la race du Christ. Rompus aux affaires, ils représentent en quelque sorte les liquidateurs de maintes maisons atteintes par la faillite

ou le besoin extrême de réalisation. Beaucoup mettent en vente des stocks achetés fort honnêtement à des carambouilleurs établis et capables de livrer à des prix défiant toute concurrence.

Les victimes, en l'espèce les fabricants, ne pourront guère accuser ces détaillants qui eux-mêmes, je le répète, se seront fiés à l'apparence de leur fournisseur.

J'ai été rendre visite à un des derniers fripiers du Quartier latin.

Il tient boutique rue de la Montagne-Sainte-Genève, non loin de l'école Polytechnique. Sa devanture rappelle un âge révolu. Il achète et vend de tout. Vieux chiffons, croûtes de pain, mobiliers provenant de misères obscures, de maisons où a passé la justice, de logements où l'épidémie a fait des victimes.

— Tout se vend, affirme-t-il. Les vêtements usagés font le bonheur des citoyens noirs de la République de Libéria, auxquels ils sont envoyés par tonnes, les croûtes vont aux éleveurs de chiens ou de lapins, la chaussure éculée remise à neuf par des spécialistes permet aux pauvres de ne pas marcher pieds nus, puisque pour quinze francs ils peuvent acquérir une paire de ces souliers rénovés.

— Mais, ajoute mon interlocuteur, quelle force de caractère ne devons-nous pas posséder ? Il n'est pas de jour qu'un individu ne vienne m'offrir un pauvre bibelot récolté on ne sait où avec prière de lui en donner quelques sous, quelques francs.

Si je les écoute tous, mon argent liquide y passerait et la police ne cesserait de m'importuner.

Les parapluies, aux jours d'averse, affluent chez moi, dérobés dans les cafés, les églises, les cinémas. Il en vient par dizaines au mains de toute espèce d'individus. Reliquats de crime, des souvenirs jadis pieusement conservés s'en vont de par la ville, cherchant à s'échanger contre de l'argent.



Témoin ce cadavre, trouvé il y a quelques mois dans un immeuble en construction.

Le brocanteur avait porté toutes les pièces d'orfèvrerie à la fonte...

au sein des antres noirs de la brocante ! Parfois le revendeur patenté oppose aux doléances du malfaiteur chargé de plomb dérobé, de tuyaux de cuivre, de fils téléphoniques arrachés aux chantiers, une volonté très nette.

Dans les arrières-boutiques, à la nuit tombée, ce sont des palabres qui dégènerent souvent en disputes.

Le cambrioleur attire souvent le fourgue dans une maison isolée pour lui vendre sur place le produit de son « travail ». Mais là le fourgue sait de quoi il retourne. C'est la plupart du temps un simple intermédiaire ayant su capter la confiance d'un brocanteur honnête, à qui il revendra la « came » avec les garanties d'usage.

Le métier n'est pas sans danger. Témoin ce cadavre retrouvé il y a quelques mois dans un immeuble en construction où on avait constaté la disparition de nombreux matériaux.

Le mort ne fut reconnu ni de l'entrepreneur, ni des gardiens, ni des ouvriers.

On sut qu'il était venu là pour négocier l'achat de conduites de plomb, mais celles-ci avaient disparu ainsi que l'argent dont il avait dû les payer.

Propos d'indicateur... Nul ne put jamais éclaircir l'affaire plus avant. Métiers en marge, pleins de récifs... Il faut une mentalité bien personnelle pour y réussir et ne pas sombrer, quand les appétits de la pègre coalisée sont là, perpétuels, insatiables, offrant un bénéfice facile, une riche affaire.

J. CRÉTEUIL.

LES POULES AUX ŒUFS D'OR

Depuis un certain temps, les Berlinois constataient la mise en circulation de pièces fausses.

L'enquête ouverte vient d'aboutir à l'arrestation des faux monnayeurs. Ceux-ci — celles-ci plutôt, car il s'agit de femmes faussaires — avaient aménagé leur atelier de fabrication dans un poulailler.

La chef de bande était la femme d'un fonctionnaire du Reich et elle était aidée par deux de ses amies. Les trois femmes s'étaient spécialisées dans la fabrication des pièces de 50 pfennigs.

Voilà bien des poules aux œufs d'or...

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou de très fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 B.D.) Londres W.1.

Trois cadavres dans la brousse.

Ce matin-là j'étais arrivé de bonne heure à mon terrain de chasse.

On imaginerait volontiers que, sur cette terre d'épouvante, où les fleurs sont sans parfum, les fruits vénéneux, les bêtes sanguinaires, les bagnards aient choisi le gibier le plus farouche. Mais leurs doigts noueux, accoutumés au mal, devaient naturellement s'attaquer à ce qu'il y a de plus charmant, de plus coquet, de plus fragile. Voilà pourquoi ces fauves ont choisi comme proie les papillons... C'est qu'avec ses ailes scintillantes, aux reflets bleus de métal, le *morpho*, pour le forçat, représente l'espoir de la liberté ; un *morpho* est payé 3 fr. 50, une femelle de *marbré* 25 francs. On connaît des chefs de camp qui, grâce aux jolies bestioles de Guyane, se sont assurés des rentes pour leurs vieux jours ; on connaît aussi des « ducs » qui leur doivent le magot, le « plan » comme on dit, avec lequel ils se sont évadés.

J'avais donc moi aussi, en pleine brousse, un mirador du bout duquel, le filet à la main, je m'efforçais de capturer les délicieux symboles de ma liberté future. C'était, à un carrefour d'allées que j'avais débroussées à coups de hache, un rond-point situé à trois lieues du Nouveau Camp. Chaque jour je dévorais allégrement mes vingt-quatre kilomètres pour revenir, fourbu, mais heureux, la musette pleine de ma délicate marchandise.

Il était 11 heures environ ; les *morphos* venaient de regagner leurs cachettes, c'était l'instant où les *marbrés* virevolent dans le soleil. Soudain, du côté de la cabane, j'entendis comme un bruit de pas. Surpris, inquiet même, je me retournai sur mon perchoir et j'aperçus en effet, assez loin, une ondulation des hautes herbes qui indiquait l'approche de quelque être vivant. Du temps passa ; puis, à l'extrémité d'une de mes allées, trois silhouettes se profilèrent et ma crainte, d'un seul coup, se changea en pitié.

Je n'avais encore jamais vu de pareils fantômes. En loques, hâves, décharnés, trois hommes avançaient en flageolant. L'un d'eux paraissait si faible que ses compagnons devaient le soutenir, malgré la peine qu'ils avaient eux-mêmes à traîner leur misérable corps. Quand ils furent près de moi, je vis que leurs yeux luisaient de fièvre et que leurs dents claquaient. A ma vue, ces moribonds parurent reprendre un peu de vigueur.

— Le camp n'est pas loin ? me demanda l'un d'eux, haletant.

— Encore assez. Mais d'où venez-vous ?

Il y a deux mois, hoqueta un autre... nous nous sommes évadés... Nous nous sommes perdus. Nous allons nous rendre...

Décidément, le destin me poursuivait ; il tenait à me montrer la fin lamentable des

évasions que j'étais si belles. L'air sombre, je ramassai mes instruments, et l'un des inconnus me devina sans doute, car, esquissant un tragique sourire :

— Toi aussi, me dit-il, tu chasses pour la cavale ?

Et, comme je me taisais encore :

— Tu vois. Ça n'en vaut guère le coup.

Notre arrivée au Nouveau Camp fut étonnante. Après un court passage au bureau du comptable, on nous dirigea vers le chef. Celui-ci considéra un instant notre sinistre cortège. A peine a-t-il compris qu'il éclate en imprécations :

— Alors, vous venez vous rendre, mauvais bougres ! Comme ça, chez moi. Vous m'avez spécialement choisi pour cette charmante corvée. Trop aimable, vraiment, messieurs.

Les autres, interloqués, le regardaient marcher de long en large, à grands pas irrités.

— Eh bien, mes bons amis, vous ne me connaissez pas si vous croyez que je vais me charger de vos histoires ! De quel camp étiez-vous ?

— Des Malgaches.

— Alors vous avez tout près d'ici Charvein ou Godebert. On sera content de vous y accueillir. Rompez !

Puis, se tournant vers moi avant de nous mettre dehors :

— Fais-leur donner une ration de pain et une gamelle de café, grogna-t-il, pour qu'ils ne claquent pas en route.

Quand, ayant traversé la place qui sépare les dix cases coiffées de feuilles dont est formé le Nouveau Camp, nous arrivâmes à la cuisine, je demandai au cuisinier les motifs d'un tel accueil, il me répondit en riant que rien n'était plus simple :

— Le chef doit établir les procès d'évasion et les expédier en triple exemplaire. Alors, ça le fatigue, cet homme. J'aime mieux qu'un voisin s'en charge.

Un des trois évadés, que l'odeur du fourneau avait définitivement remis sur pieds, cracha avec dédain :

— Quel « feignant » ! Et dire qu'il faut encore retomber sous la coupe de ces bons à rien !

Je lui montrai la brousse :

— Pas pour longtemps sans doute. A quand la prochaine cavale ?

Mais l'homme secoua négativement la tête.

— Maintenant c'est fini. C'est la troisième fois qu'on s'évade, la troisième fois qu'on échoue.

— Alors, vous aussi vous êtes des feignants.

Le plus malade des trois lui-même leva le nez de dessus sa gamelle et ricana :

— Tu es jeune, mon gars. Tu ne sais pas ce que c'est qu'une cavale. Le sais-tu, dis ?... Le sais-tu ?

J'eus peur des trois paires d'yeux qui me fixaient durement et je me tus :

— Eh bien, reprit l'homme — et sa voix devint terriblement grave, — je vais te dire, moi, ce que c'est.

« C'était le 17 août 1925. Nous étions neuf, décidés à tout. Nous avions quitté le chantier après l'appel du soir. La barque, nous l'avions volée au village chinois de Saint-Laurent ; quant à la barrique à eau douce, c'était le tonneau à vidange du camp que nous avions laissé pendant plusieurs jours dans la mer pour lui enlever son épouvantable odeur. Nous étions neuf, je te l'ai dit : le Marseillais, le Basque, Marcel Gypsy et son petit ami, un autre dont j'ai oublié le nom et nous trois. La belle nuit qu'il faisait ! L'océan était calme, le vent bon et le bateau, dont le Marseillais tenait la barre, dansait joyeusement sur les vagues. Un espoir immense nous gonflait la poitrine ; en peu d'instants la bouée du Nord fut doublée, et nous regardions, dans la nuit fraîche, le phare du Galibi s'effacer peu à peu.

Un forçat chasseur de papillons, tenant à la main un « morpho », qui lui sera payé 3 fr. 50.

La barque dansait joyeusement sur les vagues.

MATRICULE
46655



« Quand nous fûmes en pleine mer, le Marseillais se pencha vers un homme allongé au fond de la barque et, le secouant par l'épaule, lui dit : « Allons, le Basque, prends ma place. » Il en avait été convenu ainsi ; dans toute évasion, le barreur, sur qui toute la responsabilité repose, n'a pas à verser un sou à la masse commune ; sa part, c'est sa science de marin. Le Basque s'était chargé de nous conduire au Venezuela.

« Mais maintenant, étendu entre nos jambes, il gémissait :

« — Conduis, toi. Je suis malade.

« Le Marseillais, qui n'y entendait rien, protestait. Il se défendait avec d'autant plus de vigueur que la situation devenait périlleuse. On entendait au loin un grondement sourd d'orage ; c'étaient les barres, les rouleaux, comme on dit ici, que forme l'océan au long de la côte hollandaise. Si la barque y était jetée, nous devions redouter le naufrage. Nous joignîmes donc tous notre voix à celle du Marseillais : « Nous sommes sur les rouleaux, le Basque. Ce n'est plus le temps d'être malade ; prends la barre et sauve-nous. »

« Tout à coup, l'homme se redressa sur les genoux et éclata brusquement en sanglots. Nous lui demandâmes ce qu'il avait, mais au lieu de nous répondre il se mit à crier : « Pardon ! Pardon ! » Alors un frisson nous courut tout au long de l'échine ; tous ensemble, à voir cette face convulsée par la peur, ces mains tordues en un geste de prière, nous avions compris : le Basque n'était pas plus marin qu'aucun de nous ; il nous avait trompés pour s'évader gratis.

« Le premier instant de stupeur passé, la fureur nous jeta sur le Basque. Neuf mains le saisirent et nous allions le jeter à l'eau quand une énorme lame recouvrit notre barque abandonnée aux courants. Nous roulâmes les uns sur les autres ; à peine nous étions-nous redressés qu'une vague encore plus haute fonda sur nous comme une bête furieuse ; le mât craqua, arraché avec la barrique d'eau douce qui y était attachée : un paquet de mer enleva les vivres, un autre mit le gouvernail en miettes... En quelques secondes, ce n'était plus qu'une épave qui dansait sur les rouleaux.

« Comment fûmes-nous jetés à terre ? Aucun de nous ne pourrait le dire. Les uns après les autres la mer nous vomit. Quand nous nous fûmes ébroués, le Marseillais montra au Basque la ligne noire de la brousse. Le geste suffisait. Sans un mot, l'imposteur disparut dans la nuit... Nous n'étions plus que huit et nous avions déjà perdu dix heures. »

..

« Au lever du jour, les hommes tinrent conseil et décidèrent de gagner Paramaribo, d'où l'on tenterait une seconde évasion. On se mit donc en marche. Au milieu de l'après-midi, débouchant de la brousse, un homme apparut ; c'était le Basque. Il s'avança lentement vers la petite troupe, s'arrêta à vingt mètres d'elle et cria :

« — N'allez pas plus loin. Il n'y a partout que la savane. Impossible de traverser.

« Le Marseillais regarda Marcel. Puis, la main dans la poche, il marcha vers le traltre. Celui-ci, immobile, le regardait venir. A quelques mètres le Marseillais s'arrêta ; on le vit se ramasser sur lui-même et se détendre comme un fauve. Le Basque leva les bras, poussa un cri terrible et s'abattit ; le manche d'un couteau vibra sur sa poitrine.

« Et la marche reprit, atroce. Les pieds enfonçaient dans la vase, on se cognait aux troncs des palétuviers, des milliers de moustiques assaillaient les hommes exténués. La fatigue commençait à faire des trous dans la caravane ; à travers les

arbres les malheureux s'essaimaient. En tête, le sabre d'abattis au poing, Marcel et le Marseillais frayaient une piste ; le gros de la troupe venait ensuite ; Gypsy et son ami fermaient le lamentable cortège. A la tombée de la nuit, l'avant-garde s'arrêta ; une crique s'étendait, fraîche et claire, propice au campement, et les hommes commencèrent à couper des branches pour dresser la hutte du soir. Le travail était bien avancé quand Gypsy arriva. Il était seul.

« — Où est ton frère ?

« — Derrière. Il est malade.

« Une demi-heure passa. Le gars restait invisible :

« — Je vais le chercher, décida le Marseillais.

« Et il partit à travers la forêt déjà ouatée de ténèbres, appelant le disparu. Il parcourut ainsi un kilomètre et allait faire demi-tour quand il aperçut non loin de lui un tas de branchages qui lui parut suspect. Du pied il écarta les rameaux et soudain, entre les feuilles, une face livide apparut. Le Marseillais reconnut l'ami de Gypsy. Celui-ci l'avait abattu d'un coup de sabre pour lui voler ses vivres.

« Quand il revint au campement, le Marseillais déclara que ses recherches étaient restées vaines, mais, en quelques mots, il avertit Marcel :

« — C'est bon, dit celui-ci, je vais le mettre en l'air.

« Mais Gypsy semblait se douter du danger. Assis contre la hutte, il surveillait tous les mouvements des deux hommes. A un certain moment le Marseillais contourna la maisonnette de branches. Gypsy, machinalement, détourna la tête pour le suivre du regard. Il n'en fallait pas plus ; Marcel, à l'affût, bondit et sa main, armée d'une lame luisante, s'abattit sur le félon.

« Dans sa musette, on retrouva les provisions volées, et les hommes se les partagèrent avidement.

« Nous eûmes chacun quelques bouchées. Ce n'était rien pour nos estomacs vides. Depuis cent vingt heures que nous avions quitté le camp, nous n'avions rien mangé de substantiel, quelques biscuits arrachés au naufrage, quelques conserves, de quoi, à peine, rompre la faim. Et nous étions perdus au milieu d'une brousse inconnue. A l'idée que demain nous ne mangerions peut-être pas, nous nous sentions saisis d'un affreux vertige. Silencieux, partagés entre la tentation et l'horreur, nous fixions avec des yeux luisants le cadavre étendu près de nous. Une odeur de chair sanglante nous faisait palpiter les narines...

D'une lampée, l'évadé but le café qui achevait de refroidir au fond de sa gamelle. Un silence angoissant régna un long moment. Enfin, avec un geste de la main qui semblait chasser un cauchemar :

« — Le premier qui en goûta, dit-il, ne trouva que ceci à dire : « Ça a le goût du cochon. » Il mâchait lentement un morceau de foie grillé au bout d'une branche... Rien n'avait été perdu ; comme Gypsy, blessé de guerre, portait une jambe de bois, on s'était servi de son pilon pour allumer le feu à la fumée duquel boucanaient ses membres.

« Nous vécûmes de ça durant toute la

Forçats travaillant en forêt. Le personnage au casque blanc et botté est l'enseigne Péan, de l'Armée du Salut, qui a publié une remarquable enquête sur le bagne.

C'est souvent à bord de pirogues semblables volées aux indigènes que s'effectuent les évasions.

Cases de libérés vivants aux environs immédiats de Cayenne.

Un forçat vend sa « récolte » de papillons à un intermédiaire.

«... du lendemain. En cinq jours nous avons perdu trois des nôtres ; nous avons commis trois meurtres et le plus effrayant des crimes. A quels excès ne nous serions-nous pas livrés si, vers le soir, les Hollandais ne nous avaient repris ? Peut-être, comme on raconte dans les chansons de matelots, nous serions-nous entre-tués ou aurions-nous tiré notre mort à la courte paille, jusqu'au moment où le dernier de nous serait allé crever de faim au pied d'un palétuvier.

Encore une fois le silence s'établit, peuplé de méditations inexprimables. Puis, ayant soigneusement ramassé les miettes éparées sur la table, l'un des rescapés de la brousse conclut en baissant sa tête grise :

« — Voilà, mon gars, ce que c'est une évasion.

« Ce fut là leur adieu.

(A suivre.)

MATRICULE 46.635.

sous l'arche comp

après et l'enquête commencée tardivement aboutira-t-elle ?

L'histoire des crimes dont la dernière phase se déroula sur les bords de la Seine pourrait fournir d'hallucinants chapitres. Prenons deux exemples typiques, l'un qui date déjà de plusieurs années, l'autre plus récent : la première affaire date de 1893. La police fut avisée dans les premiers jours d'avril de cette année qu'un brave commerçant des Batignolles, M. Hubert Lansac, avait disparu de son domicile. Sa femme inquiète avait prévenu le commissaire de police du quartier. Les recherches entreprises permirent de suivre le négociant jusqu'à Saint-Cloud. Qu'était donc allé faire cet homme dans ces parages où aucune affaire ne l'appelait. Les inspecteurs cherchèrent le mobile de ce déplacement. C'est ainsi qu'ils apprirent que M. Hubert Lansac avait l'habitude de fréquenter les berges de la Seine. Il aimait s'acoquiner avec les indigènes de la zone fluviale et y trouvait des distractions d'un ordre peu élevé.

Les investigations en étaient arrivées à ce point lorsqu'un fait nouveau surgit : on était enclin à envisager une fugue du disparu avec quelque amazone de la berge lorsqu'un cadavre fut repêché en aval de Saint-Cloud par des pêcheurs. C'était le corps verdâtre et boursoufflé de M. Hubert Lansac. Le malheureux était ligoté ; à l'extrémité de la corde on avait dû attacher une grosse pierre, mais celle-ci s'était défaite. L'autopsie pratiquée révéla que la victime avait reçu trois coups de couteau dans le dos.

Une piste fut suivie : elle aboutit à l'arrestation d'une fille connue sous le sobriquet de « La Limande » à cause de sa maigreur. Elle attirait les passants, dont certains étaient ses habitués, sous le pont de Saint-Cloud. On l'avait vue le soir de la disparition de M. Hubert Lansac quitter en hâte le quai où elle opérait et se rendre dans un petit café des environs ; là elle avait avalé coup sur coup trois petits verres de rhum.

— Vous avez donc eu des émotions, la « Limande » ? lui avait demandé le patron.

Elle avait balbutié, très troublée :

— Je suis un peu fatiguée...

— Vous n'êtes pas une feignante et on ne vous voit pas souvent vous reposer aux heures de boulot.

— On a des moments comme ça, avait répondu évasivement la prostituée en réglant ses consommations.

Puis elle était partie. Mais au lieu de regagner la berge, elle était rentrée chez elle.

Un policier l'interrogea dès qu'elle eut été appréhendée :

— Allons, la « Limande », mets-toi à table. C'est toi qui as fait le coup ?

Elle secoua la tête :

— Je vous jure que non !

Les policiers s'orientèrent vers les fréquentations de la fille. C'est ainsi qu'ils cueillirent deux jours plus tard le souteur de la « Limande », un nommé Tricard qui avait déjà eu maille à partir

En bas à gauche : Une femme dort sous ce manteau. A la nuit tombante, elle se réveillera pour... chercher des clients.

avec la justice. Tout d'abord il nia : — Je n'étais pas ce soir-là à Saint-Cloud.

Cette affirmation fut démentie par le logeur de l'individu. D'autre part, une perquisition opérée dans sa chambre fit découvrir un couteau à virole tout récemment repassé. Or, cette arme redoutable ne quittait pas d'habitude la poche du « marlou ». S'il s'en était dessaisi depuis le crime, c'était pour une raison majeure.

— Ce couteau vous rappelait un mauvais souvenir, n'est-ce pas, Tricard ? lui avait dit l'inspecteur en l'arrêtant.

Le personnage n'avait pas répondu. Mais les certitudes s'accumulaient sur le couple. Ce fut la « Limande », déprimée par la détention, qui passa aux aveux. Un soir, elle éclata en sanglots :

— Oui, c'est moi... et mon homme...

Et elle fit le récit du forfait :

— Mon miché, que je voyais assez fréquemment et que j'avais surnommé le « Radin » parce qu'il regardait toujours à la dépense, était venu ce soir-là me rejoindre comme d'habitude près du pont de Saint-Cloud, non loin du ponton. Il m'avait promis trois francs, mais après il ne me remit que quarante sous. J'en avais marre d'être bernée par ce bourgeois. J'avais mis mon homme au courant et il avait été convenu que si le miché ne voulait pas « raquer » ce qui était convenu, je sifflerais et on réglerait ça... C'est ce que je fis : Tricard surgit de l'arche du pont où il était de faction et entra dans la danse. Le « Radin » voulut discuter. Malheur !... Ce ne fut pas long. Mon homme lui planta son « lingue » par trois fois dans le dos. Il ne poussa pas un cri... On n'avait plus à nos pieds qu'un cadavre.

— Et alors qu'avez-vous fait du corps ? demanda l'inspecteur à la « Limande » qui tremblait de tous ses membres.

Elle tomba évanouie. Ce fut le Tricard qui raconta la suite : il était allé chercher une corde dans un chantier installé sur le quai et un gros pavé. Il faisait nuit noire. Le corps de la victime avait été traîné sous le pont et là le lugubre travail avait commencé : le cadavre avait été ficelé et lesté de la pierre et, pfout !... on l'avait « balancé dans le jus », selon l'expression du meurtrier.

Il ne se passe pas de semaine sans que des cadavres soient repêchés dans la Seine. Des statistiques font ressortir une moyenne de 200 corps retirés annuellement des eaux du fleuve. Crimes ? Suicides ? Accidents ? La cause est souvent difficile à déterminer et les enquêtes policières de ce genre sont classées sans solution dans la proportion de 50 p. 100. Beaucoup de ces cadavres remontent à la surface au bout de deux et trois mois. Comment pratiquer l'autopsie avec certitude ?

Le docteur Paul me disait, un jour que

Un cadavre gît sur la berge... Y restera-t-il longtemps ?

Il y a les pégirots, les marlous et leurs filles.

La Seine avec ses ponts, ses quais, ses berges et, hors Paris, ses chemins de halage, ses rives étroites désertes, a son histoire criminelle, ou plutôt ses histoires où se mêlent le sang, la volupté, la mort. Toute une faune la fréquente et, à côté d'une population laborieuse et honnête telle que celle des marinières, des pénicheurs, des débardeurs, etc., il y a les pégirots, les marlous et leurs filles.

Les refrains populaires ont chassé les ponts de Paris. A côté de la chanson, il y a la réalité lamentable et souvent sinistre. Les berges du grand fleuve, noyées d'ombre, écartées des habitations, deviennent à la nuit tombée des endroits propices aux crimes crapuleux et aux amours misérables. Le passant s'en éloigne avec prudence et seules les rondes d'agents troublent dans leurs ébats étranges les indigènes de ces rives suspectes.

Les ténèbres estompant gens et choses, les bords de la Seine si riant, si pittoresques sous un rayon de soleil, même dans la traversée de Paris, deviennent des lieux maudits. Le mauvais coup perpétré, l'eau complice, toute proche, sait engloutir un cadavre. Le corps, les précautions sont bien prises, ne remontera jamais à la surface et même si la victime est repêchée à quelque barrage, ce n'est que de longs jours

Ci-contre : Que peuvent trouver dans ces immondices ces habitués des quais ?



Complice des ponts

d'abord il nia :
soir-là à Saint-

démentie par le
l'autre part, une
sa chambre fit
virole tout récem-
me redoutable ne
a poche du « mar-
si depuis le crime,
majeure.

pelait un mauvais
ricard ? lui avait
tant.

it pas répondu.
cumulaient sur le
de », déprimée par
ix aveux. Un soir,

mon homme...
forfait :

voisais assez fré-
surnommé le
regardait toujours
soir-là me rejoindre
du pont de Saint-
n. Il m'avait pro-
rés il ne me remit
avais marre d'être

J'avais mis mon
avait été convenu
ait pas « raquer »
e sifflerais et on
ue je fis : Tricard
ou il était de fac-
se. Le « Radin »

... Ce ne fut pas
anta son « lingue »
e. Il ne poussa pas
à nos pieds qu'un

us fait du corps ?
la « Limande »
s membres.

Ce fut le Tricard
était allé chercher
ntier installé sur
l faisait nuit noire.
ait été traîné sous
travail avait com-
été ficelé et lesté
on l'avait « balancé
pression du meur-

semaine sans que
chés dans la Seine.
ortir une moyenne
annuellement des
es ? Suicides ?
est souvent diffi-
enquêtes poli-
classées sans solu-
e 50 p. 100. Beau-
montent à la sur-
trois mois. Com-
avec certitude ?
isait, un jour que

ge... Y restera-t-il
s ?

le hasard d'une enquête m'avait mis en
sa présence sur le quai Malaquais où était
exposé le corps d'un homme arraché au
fond du fleuve :

— Vous voyez ce cadavre mutilé ? A
première vue, tout laisserait supposer
qu'il y a eu crime.

En effet, la victime portait des bles-
sures affreuses à la tête. Le médecin-légiste
m'expliqua :

— Ces blessures ont été causées par les
hélices des bateaux lorsque le cadavre flot-
tait entre deux eaux. Beaucoup de noyés
ont ainsi les membres arrachés. L'au-
topsie est extrêmement délicate.

Il me souvient d'une affaire qui, il y a
huit ans, souleva un profond émoi. A
Suresnes, près du pont, sur la berge, on
avait découvert des traces sanglantes très
apparentes. Cette traînée de sang se diri-
geait vers l'eau. Toute la police judiciaire
fut lancée sur ce mystère. Selon toute vrai-
semblance, un crime terrible avait été
commis : un homme attiré sur la berge
avait été égorgé et son corps sanglant jeté
dans l'eau. Pendant deux jours, ce fut
l'aboiement des grandes affaires crimi-
nelles. On avait prélevé du sable imprégné
de sang et l'analyse en fut effectuée par
les soins du Laboratoire de l'Identité
Judiciaire. Le résultat arrêta net les
recherches : il s'agissait de sang d'animal,
de quelque chien malade abattu d'un coup
de revolver, très probablement, par son
propriétaire qui avait jeté la bête morte
dans la Seine !

Les ponts de Paris, s'ils pouvaient parler,
nous feraient d'incroyables révélations.
D'ailleurs, il n'y a pas que des histoires
macabres sur les bords de la Seine. On se
rappelle l'affaire d'Abbadie d'Arrast. Un
homme de la meilleure société provinciale
s'éprend de la jeune institutrice de ses
enfants. Il oublie ses devoirs les plus élé-
mentaires ; il fuit avec celle qu'il aime,
abandonnant sa femme et ses enfants...
Pour cacher sa fugue au loin, au Canada, il
imagine toute une mise en scène qui peut
laisser croire au suicide.

Comment se déclencha l'affaire qui,
durant des semaines, passionna le public ?
Le fait mérite d'être rapporté.

Un soir de mai 1911, le jeune reporter
Albert Vazeilles, après une tournée dans
les commissariats, revenait à son journal.
Son chef d'informations l'interrogea :

— Quoi de nouveau ?
— Rien ou presque ?
— Mais encore ?
— Un agent a trouvé sur la passerelle
du quai Debilly quelques nippes et une
carte de visite... Un gueux qui s'est jeté
à l'eau probablement... ou c'est peut-être
une fumisterie...

L'affaire n'offrait pas le moindre inté-
rêt, d'apparence. C'était également l'avis
de la police sur cette trouvaille et tous les
journaux devaient rejeter ce fait-divers
banal. Cependant le chef d'informations
fut pris d'un pressentiment. Il demanda
au reporter :

— A quel nom la carte de visite ?
L'autre chercha dans ses notes :
— Un certain d'Abbadie d'Arrast...
— Eh bien ! mon petit, j'ai idée qu'il
faut voir ça... On ne sait jamais... On a
besoin de copie, ce soir.

C'était du flair. En effet, on devait
apprendre que ce d'Abbadie d'Arrast
était un riche propriétaire de l'Eure et per-

sonnage haut côté à Evreux, où il habitait
avec sa famille. Successivement furent
envisagés le crime, le suicide ou la fugue.
Cette dernière version devait se confirmer
et provoquer un véritable scandale.

Les suicides enregistrés dans la région
parisienne indiquent que c'est dans la
Seine que les désespérés trouvent de pré-
férence l'oubli suprême qu'ils recherchent.
C'est le mode de suppression qu'on peut
considérer comme le plus pratique s'il faut
en croire la statistique. Le plus navrant
acte de désespoir que l'on ait à évoquer
dans les affaires récentes de ce genre est
bien celui de l'ex-petite pensionnaire de
la Comédie-Française, la jolie Marcelle
Romée, qui, le 3 décembre dernier, au pont
de Chatou, se jeta dans le fleuve.

La prostitution clandestine sévit sur
les quais de la Seine, et certaines berges,
dans la traversée même de Paris, abritent
des amours de cauchemar. La nuit venue,
des filles qui forment la plus basse caté-
gorie des vendeuses de plaisirs, déchets
des maisons closes, ramassis lamentable
de femmes de tous âges, sortent de l'ombre.
Ce qui semble le plus effarant, c'est qu'elles
recrutent dans le vice des clients, des habi-
tués désaxés qui trouvent dans cette pro-
miscuité dégradante la satisfaction de
leurs goûts dépravés.

Certaines nuits, des rondes viennent
jeter l'émoi parmi les couples affalés à
même les pavés des berges, sous l'arche
des ponts, ou au milieu des matériaux,
des tas de sable, des barriques et des bal-
lots de marchandises débarqués des cha-
lands. On ramasse les pierreuseuses et leurs
clients et, au nombre de ces derniers, il
n'est pas rare de compter des hommes
du monde, portant même des noms connus,
et qui aiment s'encanailier...

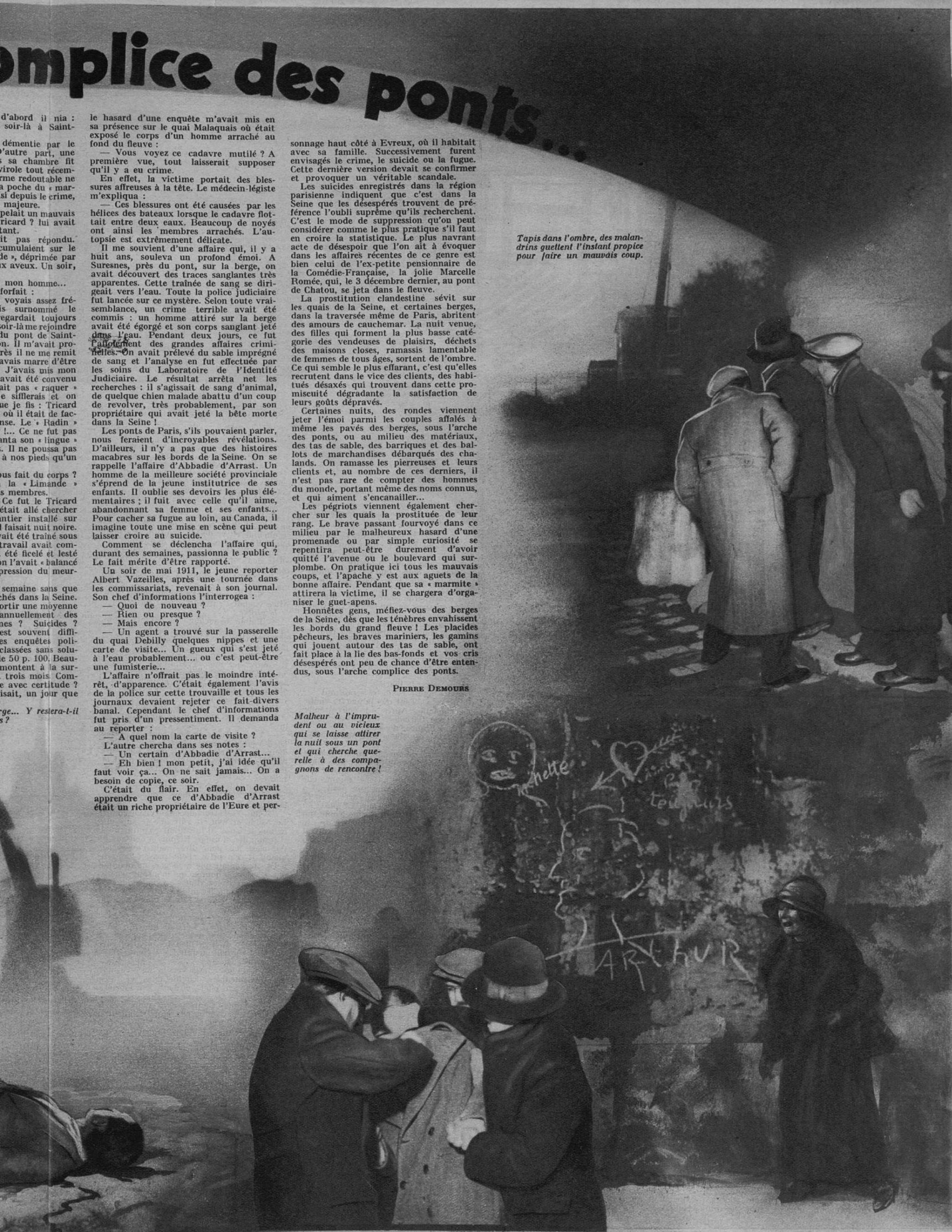
Les pégirots viennent également cher-
cher sur les quais la prostituée de leur
rang. Le brave passant fourvoyé dans ce
milieu par le malheureux hasard d'une
promenade ou par simple curiosité se
repentira peut-être durement d'avoir
quitté l'avenue ou le boulevard qui sur-
plombe. On pratique ici tous les mauvais
coups, et l'apâche y est aux aguets de la
bonne affaire. Pendant que sa « marmite »
attirera la victime, il se chargera d'orga-
niser le guet-apens.

Honnêtes gens, méfiez-vous des berges
de la Seine, dès que les ténèbres envahissent
les bords du grand fleuve ! Les placides
pêcheurs, les braves marinières, les gamins
qui jouent autour des tas de sable, ont
fait place à la lie des bas-fonds et vos cris
désespérés ont peu de chance d'être enten-
dus, sous l'arche complice des ponts.

PIERRE DEMOURS

Malheur à l'impru-
dent ou au vicieux
qui se laisse attirer
la nuit sous un pont
et qui cherche que-
relle à des compa-
gnons de rencontre !

Tapis dans l'ombre, des malan-
drins guettent l'instant propice
pour faire un mauvais coup.





Implacable, l'accordéon nasille...

III

Le rêve de Soizic.

IMPLACABLE, l'accordéon nasille. L'estaminet, qui s'allonge en boyau, pue l'humidité et la saueur. Les tables grasses poissent aux mains. Un garçon hilare fait le service avec une bonhomie canaille.

— Une fine pour deux. Enlevez ! Attention messieu-dames ! Laissez passer la boisson ! Qu'est-ce que tu dégusteras, toi, le mousse ? Un café ? Non, mais t'es pas fou ! Prends donc quèque chose qui t'les secoue un peu plus qu'ça. Quoi ? J'sais-t'y, moi ! Une eau-de-vie d'cidre, un grog bien tassé, un rhum, ou bien autre chose... Un grog ? Ben, mon p'tit gars, on va t'servir ça tout chaud, tout bouillant. Un grog, un !

Dehors, un brouillard sale colle aux vitres et un halo de brume orange la lumière des becs de gaz. Ici, la température est à la gaieté, une grosse gaieté lourde et avinée, qui m'écœure plus encore que le prétendu marsala — un quart d'alcool à 90° dans trois quarts de caramel — qui s'embourbe au fond de mon verre.

Le décor, les hommes et les rires me feraient croire que je suis encore au Havre, avec les caboteurs et les longs-courriers, si la salle n'était parsemée de pompons rouges. Car, ici, ce sont les marins de l'État qui règnent. Nous sommes à Brest, dans le quartier de la Recouvrance.

Non loin de nous sont assis deux petits marins aux joues roses. Ils ont vingt ans ; ce sont encore presque des gamins. Ils sont charmants tous deux. Bien sagement ils boivent et regardent... Mais que font-ils ? Leurs doigts enlacés s'étreignent sous la table !...

Dans un coin, une fille est couchée sur une table. Elle rit, les bras maintenus en arrière par un matelot. Elle est là, offerte, si tentante pour les mâles que l'un deux, en cote d'ouvrier, allonge la main et l'empoigne.

D'un saut la fille est par terre, échevelée, furieuse.

— Salaud ! t'as pas bientôt fini d'me tripoter ! L'aut qu'il profite de toutes les occasions sans payer, c'cochon-là ! Va d'abord gagner du fric, eh ! feignant ! Après on en r'parlera. On n'a marre de tes magnières, ici, t'sais, et un d'ces jours tu vas t'faire vider !

L'homme a l'air honteux d'un pauvre. Il retourne à sa place, devant le verre de pinard bleu qu'il s'est offert pour huit sous. Pour se donner une contenance, il grogne.

La salle s'est instantanément divisée en trois partis : celui des filles, de toutes les filles sans exception ; puis celui des hommes qui comprennent, qui excusent ou qui

réprovent ; et enfin celui des indifférents, qui groupe la grosse majorité des buveurs. Cette sérénité de la masse a raison de l'exaltation des adversaires. D'ailleurs l'accordéon s'est opportunément remis à pleurnicher.

— Ils ne peuvent donc pas rester tranquilles ! murmure dans mon dos une petite voix. Je me retourne.

Et voici, ô merveille ! que je vois dans cet enfer une tête de petite fille, toute rose encore avec des yeux bleus ! Là-dessus flotte comme un papillon une coiffe qui est celle de Vannes.

Comme je m'informe, on me dit :

— C'est Soizic.

Soizic, petite Françoise, venez ici et racontez-moi...

Elle a vingt-deux ans et en porte seize. Son rire s'ouvre sur de belles dents et elle traîne son accent chantant de Bretonne comme un reste de la saine odeur de son terroir. Elle me dit « vous », et cela me fait du bien. Je lui dis « vous », moi aussi, et je j'écoute, car c'est sans difficulté qu'elle consent à me raconter son histoire !

— Mon père et ma mère étaient venus s'installer à Brest. Le père, qui était marin, a péri en mer. La mère est morte quand j'avais dix ans, et je suis restée toute seule, avec la vieille mam'goz. A seize ans, je me suis placée chez une vieille bigote qui faisait des dons à l'église, mais oubliait de me donner à manger à ma faim. Comme, par-dessus le marché, je ne gagnais chez elle que soixante-quinze francs par mois, je suis partie. J'ai trouvé une place dans un débit, pas loin d'ici, où j'avais cent vingt francs et les pourboires, ce qui ne faisait pas loin de deux cents francs. J'en gardais cinquante pour moi et j'envoyais le reste à la grand-mère. Avec ce qu'elle gagnait en gardant des enfants les après-midis, elle pouvait vivre.

« Mais, vous savez, il fallait que je travaille dur. Je me couchais après le départ des derniers clients, vers une heure, et il fallait me lever à cinq heures, à cause des cafés à servir. C'est vrai quela patronne me laissait dormir deux bonnes heures dans la journée, mais, tout de même, il y avait des moments où je n'en pouvais plus. Souvent « les dames » qui fréquentaient le débit me disaient :

— T'es bête de turbiner comme ça. Fais comme nous. Tu gagneras trois ou quatre fois plus sans te donner beaucoup de mal. »

« Moi, je riais en les écoutant, mais je ne voulais pas changer. Je voulais rester sérieuse, à cause du mariage. »

« Et puis, un matin, je reçois un mot d'une voisine. Ma grand-mère était tombée paralysée. »

Nous sommes à Brest, dans le quartier de la Recouvrance.

« Je vais la voir. La pauvre vieille ne pouvait plus remuer qu'un bras. En me voyant elle se met à pleurer :

« — Ma petite Soizic, faut pas m'abandonner, sanglotait-elle. Je ne veux pas aller à l'hôpital. »

« Elle avait gardé toute sa tête, vous savez. Je ne pouvais pas lui refuser ça. Alors, je l'ai installée dans une chambre tout près de mon travail. Dès que j'avais un petit moment, je montais auprès d'elle pour la changer, la faire manger, et tout. J'ai tenu deux mois comme ça et puis j'ai pas pu « durer », vous comprenez. Alors... »

La phrase reste suspendue. Pauvre Soizic ! Je dis, en hésitant un peu :

— Mais alors, le mariage ?

La petite figure ronde se rembrunit.

— Ah ! ça !... Tant que la pauvre vieille sera de ce monde... Après, si je pouvais faire comme Marie Cariadec, ma payse...

La voix est lourde d'espoir.

— Qu'est-ce qu'elle a fait, Marie Cariadec ?

— Elle s'est comme qui dirait mariée. Elle était bonne à tout faire, et puis elle a aimé un homme. Il l'a laissée quand elle s'est trouvée enceinte. Alors, comme elle n'a pas voulu abandonner son petit, il a bien fallu qu'elle se mette en carte, n'est-ce pas ? Elle a fait ça dix ans. Et puis, un jour, elle a connu le capitaine Le Nouic, qui commande un chalutier. Il l'a tirée de « la patouille » et l'a mise dans ses meubles. Si vous voyiez comme elle est bien installée !

— C'est une de vos amies, cette Marie ?

— Dame oui, dame ! Même que tous les jours je vais la voir.

Je saisis la balle au bond.

— Vous voulez m'emmener avec vous demain ? Je serais contente de l'entendre parler de son fils. J'adore les enfants.

Les yeux de Soizic se durcissent sous l'effet d'une contrariété soudaine. Il est visible qu'elle me juge indiscrette et que ma manière de m'imposer ne lui plaît guère. Au fond d'elle-même, à n'en pas douter, elle me trouve mauvais genre et elle hésite à me présenter à celle qui est devenue, ou à peu près, « la dame » du capitaine. J'use de mon dernier argument :

— Et puis, ça me fera plaisir de causer avec des payses...

Elle me regarda avec étonnement.

— Vous êtes Bretonne ?

— Pour sûr !

— Ah ! Eh bien, écoutez. Venez ici demain matin, vers les dix heures. Je vous emmènerai voir Marie.

Je remercie et je promets d'être exacte au rendez-vous.

...C'est au deuxième étage d'une maison qui fait face à la rade. L'escalier sent la lessive et l'eau de javel. Le plancher est net comme celui d'un bateau.

Soizic frappe et, sur un mode chantant, une voix de femme crie avec bonne humeur :

— Entrez !

Marie Cariadec semble surprise de me voir !

— C'est une nouvelle connaissance, explique mon introductrice.

— Ah ? Asseyez-vous donc.

Elle nous avance des chaises avec cordialité. Pour la circonstance, j'ai négligé de me barbouiller des fards qui, depuis plu-

sieurs jours, me poissent les paupières, les lèvres, les joues. Mon visage et mes mains sont nets. Sur mes nippes souillées, j'ai mis un manteau correct. Si le capitaine s'était trouvé là, rien, dans mateneue, n'aurait pu lui rappeler la vase où il a recueilli sa compagne.

Marie Cariadec a une trentaine d'années, un visage frais et des yeux pers, bridés, avec ce quelque chose de bizarrement asiatique que l'on trouve sur les faces de Bretons.

Tout en essayant des verres pour nous offrir deux doigts de muscat, elle interroge :

— Il y a longtemps que vous vous connaissez ?

— Non. Depuis hier soir seulement. Mais Alice voulait t'entendre parler du petiot...

Je répète :

— J'aime beaucoup les enfants, vous savez, c'est pour ça...

Marie Cariadec se redresse imperceptiblement :

— C'est plus un bébé, le mien, vous savez. Il a onze ans, mon Yves — elle prononce Yves. C'est grand comme père et mère et ça mange comme quatre. Il est en pension chez des braves gens à Camaret et à toutes les vacances il vient ici...

Elle parle avec fierté de son petit gars.

— Qu'est-ce que vous comptez faire de lui ?

— Un capitaine au long cours, si le Bon Dieu veut. Ce serait assez le goût d'Yves d'être marin, et Le Nouic veut bien faire tous les sacrifices. Il aime bien le petit et je crois qu'il va le reconnaître, si on se marie...

Je n'en suis pas à une indiscretion près.

— Ah ! il est donc question de mariage ?

— Oui. Voilà trois ans qu'on vit ensemble, Le Nouic et moi. Il voit que je suis une femme sérieuse. Il lui fallait ça à lui qu'est si tranquille, si rangé. Et puis si bon aussi ! Car c'est pas pour dire, mais j'avais rien quand il m'a prise. Tout passait pour le petit. Je voulais que mon gars ne manque pas. C'est mon homme qui m'a tout acheté, ici. Et vous voyez, il ne s'est pas moqué de moi, hein ! Touchez-moi ça !

Machinalement, je tâte le bois solide de la table.

La femme ouvre son buffet :

— Plein chêne ! Le mal que les bon-hommes ont pu avoir pour monter ça ici !... Pour du bon meuble, on peut dire que c'est du bon meuble. C'est comme dans la chambre, tenez.

Elle a un geste large vers la pièce voisine, où des meubles, confortables et bien d'aplomb, en effet, étaient leur sobriété robuste.

— Si jamais j'aurais rêvé avoir ça ! Il a du goût Le Nouic, pas vrai ? D'ailleurs, ça vient de Paris.

Je fais chorus : « Fameux, fameux, ça c'est vrai ! »

Et nous bavardons, et nous bavardons.

— Alors, comme ça, c'est seulement d'puis hier au soir que vous vous connaissez ?

— D'puis hier au soir, oui.

— Ah ! ah !

Je sens qu'elle grille d'envie de poser des questions, de savoir qui je suis, où nous nous sommes rencontrés. Une sorte de discrétion l'arrête, et il me répugne tout à coup, devant cette « fille » et cette autre qui l'a été, de me donner l'étiquette de prostituée. Malgré le sale métier qu'elles ont pratiqué par amour, l'une pour que sa mam'goz n'échoie pas dans un asile de vieillards, l'autre pour que son gosse « ne manque pas », elles ont gardé des gestes si purs, des regards si sains que je n'ose, pour leur extorquer de nouvelles confidences

FILLES A MATELOTS

Car ici ce sont les marins de l'Etat qui régissent...

étaler le cynisme voulu qui est devenu ma loi depuis quelques jours. Elles ont encore l'air de braves femmes de la campagne, qui n'ont d'autre sentiment qu'un profond amour pour la famille et je suis gênée de m'armer encore d'un scalpel pour fouiller dans leur cœur et y découvrir un peu de boue.

Je parle de la pluie, du beau temps, de n'importe quoi ! Mais, par un habile détour que je n'ai pu parer, car je ne le prévoyais guère de la part de cette simple, Marie, soudain, m'oblige à me découvrir :

— Nous nous sommes vues pour la première fois hier au café.

Au café ! Pas besoin de préciser davantage. Marie a compris. Au café ! C'est-à-dire à Recouvrance, là où l'on racole, où l'on « travaille ». Un éclair bref et canaille s'allume au coin de son œil bleu.

Ah ça ! Est-ce que je rêve ?

De nouveau elle fait :

— Ah ! ah !

Mais sur un tout autre ton, cette fois, où il y a du contentement, un peu de crainte — celle que Nouic ne me trouve là, sans doute — et toute la condescendance de la femme « arrivée » vis-à-vis d'une sœur malchanceuse :

— Au café ! Tiens ! J'me serais jamais doutée en vous voyant ! C'est vrai, dame, vous avez l'air si comme il faut ! J'vais vous dire c'que j'dis tous les jours à Soizic : « Faut vous sortir de là ! L'a rien qui vous oblige à turbiner avec des bon'hommes comme les portefaix et les soutiers ! Moi je r'grette qu'une chose : c'est d'être restée là ! Si ce serait à recommencer, j'traivaille-rais dans des quartiers « bien » et j'bosserais avec des premiers-mâtres et même, quèqu-fois, avec des officiers : c'est prop' ce monde-là, et ça paie bien... »

Il y a une sorte de nostalgie qui tremble au fond de sa voix. Toute mon indiscretion d'enquêtrice me revient. Après tout, je n'ai devant moi qu'une fille — assagie, sans doute, mais fille tout de même !

— C'est à voir, dis-je. Pour moi — c'est drôle ! — mais il me vient comme des besoins de me ranger des voitures !

— Ah ! ça ! si vous trouvez un ami sérieux, faut pas hésiter ! Ça paraît bon de n'pus être obligée de trimer comme une bête de somme.

— Oh ! i'n's'rait pas question pour moi d'me mettre en ménage ! C'est pas l'travail qui m'fait peur et, si j'avais un métier, j'baladera pas une carte dans mon sac à main, tu peux m'croire ! Mais j'ai pas d'métier !...

— Oh ben, alors, faut pas compter t'sortir !

— Ça dépend ! J'ai une copine qu'est plongeuse dans un restaurant à Paris. A'm'a promis d'me faire entrer. Quat'cents par mois, un après-midi d'repos par semaine et la nourriture. C'est pas si mal ! Il est vrai qu'on commence le boulot à sept heures jusqu'à dix heures le soir !

— Tu parles ! Ça alors, c'est pas mar-rant ! Faut qu'tu soyes folle pour penser à ça. Change de milieu, v'la tout ! L'a d'aut' types sur la terre qu'les salopards qui s'cuitent dans des débits dégueulasses. C'est vers ceux-là qu'faut aller...

— T'as p't'êt' bien raison, concédai-je en prenant un air rêveur. J'vais suiv' ton conseil, tiens !

— Et l'auras raison ! dit-elle, flattée. Pour commencer, si c'est qu'tu veux une adresse ?... C'est un adjudant principal de la marine en r'traite. Tu s'rais assez son genre : il aime pas les mauviettes.

J'accepte l'adresse. Je suis, à la vérité, un peu écorchée.

Pauvre capitaine Le Nouic !

Pauvre ? Quand il rentrera, tout à l'heure, il trouvera la table mise et une femme, propre et désirable, qui lui sourira et qui s'avouera dans le fond de son cœur que Le Nouic est un homme « si bon ! »

(A suivre.)

ALEK PLUNIAN.



Ci-dessus : Ils s'en vont par bandes, les petits pompons rouges, heureux d'être libres et fermement décidés à « faire des conquêtes ».

Ci-contre : Marie Cariadec a une trentaine d'années...

Ci-dessous : Marins en conversation avec une marchande d'amour de Brest.

Ci-dessous : Les marins en bordée veulent s'amuser à tout prix...



Les trois crimes du « Sage »

Le procureur de la République de Rambouillet réfléchit quelques instants. Il ne pouvait s'agir d'une plaisanterie. Il avait parfaitement entendu la demoiselle du téléphone lui dire : « Ne quittez pas, on vous parle de Bruxelles... » Quelle était donc cette histoire dont venait de l'entretenir un journaliste belge ?

Bien qu'il fût plus de minuit, il décida aussitôt d'appeler au bout du fil son confrère, le procureur du Roi à Liège, afin d'en avoir le cœur net.

— Allo ! Allo ! Le procureur de Liège ?... Oui ?... ici celui de Rambouillet... est-il exact que vous ayez arrêté hier un certain Hyacinthe Danse ?

— C'est exact...
— Et ne se serait-il pas accusé d'un double crime qu'il aurait commis dans la région ?

— C'est exact également. Je comptais d'ailleurs vous avertir de ce fait dans la matinée. Notre homme est une sorte de fou, il a tué ici un père jésuite, son ancien professeur, et prétend avoir assassiné, avant son départ de France, sa mère et son amie... ces révélations prêtent évidemment à caution... Il demeurait à Boullay-les-Troux...

Et c'est ainsi qu'à deux heures du matin, l'autre nuit, une auto où avaient pris place le procureur de la République, le capitaine de gendarmerie et le commissaire de police de Rambouillet démarra à toute vitesse, se dirigeant vers le petit village de Boullay...

Dès leur arrivée, ils frappèrent à une porte.

— Madame ! Madame ! C'est bien vous M^{me} Thomas ? Ouvrez !... c'est la justice.

La bonne femme, toute tremblante, entrouvrit l'huis.

— Quoi ? quoi ? La justice...
— Oui, madame... Danse était bien votre locataire, n'est-ce pas ?.. Il paraît qu'il a tué ici sa mère et sa maîtresse...

— Qui est-ce qui a dit cela ? Lui au moins ?

— Oui...
— Eh bien, vous pouvez être tranquilles, c'est encore une de « ses blagues »...

Hyacinthe Danse était né en Belgique, voici une quarantaine d'années. Dès le collège il s'était montré non dénué d'intelligence, mais de caractère fantasque. Chez les pères jésuites, où il fut élevé, il laissa le souvenir d'un élève aux emportements injustifiés et dont les toquades étaient célèbres. Il ne put d'ailleurs réussir à aucun de ses examens...

Lancé dans la vie, il ne voulut souscrire à aucune des conditions qu'acceptent ceux qui ont confiance dans une existence calme et laborieuse.

Danse, queses instincts poussaient vers le sadisme et la paresse, tâta de mille métiers, espérant toujours que l'un d'eux lui fournirait la gloire et l'argent sans trop d'efforts. Il était hanté par le besoin d'écrire... il espérait devenir un jour un homme dont on parle dans les journaux.

Tour à tour auteur, acteur, poète, contre-espion, ou soi-disant agent des mœurs, il faut le suivre dans toutes ses pérégrinations pour essayer de le comprendre ou tout au moins de l'analyser.

A la guerre, il reste en Belgique et pro-

fitte de l'occupation pour se faire passer pour inspecteur de la brigade des mœurs. Il profite de ce métier et des facilités qu'il lui concède pour satisfaire ses goûts morbides... il reçoit de la sorte quelques belles corrections et est traduit en justice.

A l'armistice, son dossier disparaît et il s'empresse de faire croire à la population revenue qu'il fut héros et martyr.

Il chante alors, sous le nom de Claudel, dans divers cabarets et théâtres. Son répertoire, composé de méchantes chansons patriotiques, est médiocre, son succès aussi.

Claudel a déjà à cette époque la rondeur et l'embonpoint qu'on lui connaissait ces jours derniers. Chauve, le visage très empâté, il n'avait pas mauvaise figure, si parfois ses yeux n'avaient brillé d'une étrange flamme.

Claudel, qui ne montrera jamais beaucoup de suite dans les idées, abandonne alors les planches et soudain à l'occasion d'entrer dans un journal.

L'hebdomadaire en question est loin d'être un organe important, mais Danse en devient rapidement le directeur et entre ses mains le magazine devient une arme dangereuse.

Tout d'abord, le périodique à chaque nouveau numéro prend un ton de plus en plus grivois, jusqu'à atteindre la limite du pornographique. *Nanesse*, tel est le nom de la feuille, connaît évidemment quelques heures de gloire et Danse profite de cette force pour tâter d'un nouveau « métier » qu'il n'abandonnera désormais jamais.

Danse, dit Claudel, amasse dossiers sur dossiers, et, à moins de payer la forte somme, on risque fort d'être gratifié d'un article des plus déplaisants dans *Nanesse*. Danse est désormais maître chanteur.

Jamais, peut-être, un homme ne reçut, à Bruxelles, autant de gifles ou de coups de pied bien placés que lui à cette époque.

Danse fut poursuivi. Condamné pour chantage et pour attentat à la pudeur, il fut expulsé de Belgique en 1927.

Dès lors, Danse recommença à exploiter, toujours avec autant d'aisance, ses métiers dans notre douce France.

Que les goûts, les mœurs et les façons de vivre de Danse aient pu prêter à critique, ceci est indiscutable, mais il faut remarquer que, pendant toute cette période de sa vie, jamais il ne fit figure de déséquilibré.

Original, taré, aigrefin, vicieux... il était tout cela, mais il mettait au service de ces défauts une habileté, un entrain qui dénotaient une certaine intelligence.

Comment ce « malin », ce gros « farceur », cet être qui cherchait surtout à « jouir de la vie » en resquilleur, et qui connaissait toutes les roueries et les embuches du « métier », se laissa aller au crime ? Cela est fort simple, nous allons plutôt en juger.

Voici deux ans, Danse échouait dans ce pays perdu de Boullay-les-Troux. Pourquoi avoir choisi ce coin perdu ? Vraisemblablement parce que fatigué, de rouler les gens de la ville, il voulait essayer de ceux de la campagne.

Et le voilà dans le village, suivi de sa vieille mère, elle a alors quatre-vingt-deux ans, et de son amie, une certaine Armande Comtat.

— Qu'y a-t-il à louer ? demanda-t-il.

Le premier étage d'une jolie maison campagnarde est libre. Les fenêtres donnent d'un côté sur la croisée des chemins et sur une paisible mare où viennent boire les bestiaux, de l'autre sur un jardin aux grands arbres ombrageux.

— Je loue, dit-il, cette douce maison n'a pas de nom, je la nommerai la « Thébaïde »...

Et voici l'original au village.

Tout d'abord, il ne fait pas mauvaise impression, au contraire. Sa rondeur est sympathique et il parle avec facilité de sujets que les paysans ignorent, ce qui fait évidemment très bien.

Mais comment vivre ? Armande Comtat rapporte bien chaque semaine trois à quatre cents francs de Paris, et lui a déjà pu recueillir quelques renseignements sur des notabilités des environs, mais cela ne suffit pas.

— J'ai une idée, dit-il un jour.

Son idée, à son avis, est géniale. Il achète quelques livres de spiritisme et fait savoir à la ronde qu'il donne des consultations. Il lit dans les lignes de la main et organise des séances d'occultisme.

On vient le voir de loin, les vieilles filles insatisfaites surtout, et, suivant la tête du client, la visite revient entre 20 et 200 francs.

— Je leur raconte n'importe quoi, disait-il, au début, d'un petit air malin à sa maîtresse.

— J'ai lu un des livres sur les séances occultes, confiait-il quelques temps après à sa vieille mère... sais-tu que c'est fort intéressant...

— Rapporte-moi tous les livres que tu trouveras traitant du spiritisme, demandait-il plus tard à Armande Comtat alors qu'elle allait à Paris.

Celui qui s'était toujours joué des autres, la « crapule » condamnée pour chantage et escroquerie était prise à son propre piège.

Son esprit prompt a décidé d'un acte malhonnête n'avait pu résister à l'attrait des mystères de l'« astral ». Son esprit sombra devant les problèmes posés et se confondit devant des expériences trop troublantes.

Le sinistre maître chanteur était perdu. D'original il devint fou et de longues heures il restait enfermé dans son bureau, s'initiant au spiritisme au milieu d'un désordre remarquable.

Il interpréta à sa façon les textes et les préceptes. Il se créa une religion nouvelle où la vie et la mort, le bien et le mal se confondaient pour ce qu'il appelait : l'absolu.

Danse fonde un journal spirite, *Savoir*, le premier numéro vit le jour le 1^{er} mars de cette année.

C'est une malheureuse feuille remplie d'inepties et d'incohérences.

Et, de ce jour, la « folie hypnotique » alla sans cesse croissante.

— Je suis le « sage » de Boullay, disait-il d'un air inspiré, mais ceci ne l'empêchait pas de toujours accepter des subsides de sa maîtresse.

Et Danse qui dans son journal avait pris le pseudonyme d'Armand Montaigne-Claudel, toujours poussé par ses besoins sadiques et son désir de publicité, crut vraisemblablement être commandé par une force de l'« au-delà » alors qu'il n'était le jouet que de ses instincts et une nuit tua sa mère et sa maîtresse.

Il était minuit ou une heure du matin, Armande Comtat dormait dans le lit d'une chambre du premier où, étrange coïncidence, un homme s'était déjà suicidé. Danse pénétra dans la pièce armé d'un marteau et d'un couteau et machinalement, « mécaniquement », il frappa.

Le marteau s'abattit sur le front, sur le crâne, le couteau pénétra profondément dans les chairs. La mort fit son œuvre si rapidement que la malheureuse ne put même pousser un gémissement.

— Maman ! Maman ! Appela alors l'ensorcelé.

Et la vieille femme arriva à l'appel.

— Regarde !...

La vieille resta un instant interdite devant l'horreur du spectacle, puis elle reçut aussitôt, par derrière, un coup terrible qui l'assomma.

Danse frappa encore, sauvagement, atrocement...

La mère et la maîtresse gisaient maintenant ensanglantées, sans vie. L'autre s'était repu dans le sang !... Il allongea les deux corps nus, côte à côte, sur le lit... il les recouvrit soigneusement d'une couverture rouge et, avec des gestes d'auto-



M^{me} Armande Comtat, une des trois victimes. (R.)

mate, il plaça sur la couverture, à hauteur des visages, deux masques de cire, une tête de mort, puis il éparpilla du buis, des tarots, des photos et alluma un cierge !...

Sur un guéridon, il disposa le message suivant :

« J'ai souffert pendant trente ans ; pendant treize ans j'ai été l'esclave et la victime de mes sales instincts. Aujourd'hui mon Armande est folle, ma mère mourir et moi P. G. progressive. Je suis le fils d'un homme mort fou à cinquante ans. Mon directeur d'école m'a obligé à interrompre mes études à vingt ans. Et cependant les deux corps adorés refroidissent lentement...
« Boullay-les-Troux, le 11 mai 1933, 3 heures du matin. »

Danse alors partit. Trois jours plus tard, à peu près à la même heure, le parquet de Rambouillet et le procureur de la République découvraient la tuerie et s'arrêtaient, interdits, devant la macabre mise en scène imaginée par l'esprit en folie de Danse, le maître chanteur, tandis que dans le bureau du « sage » on devait découvrir, quelques instants après, deux dossiers étalés sur la table : « L'hypnotisme au service du crime » et « La mort du président Doumer ».

Hyacinthe Danse était parti en Belgique. D'aucuns diront qu'il a repris ce voyage afin de fausser compagnie aux autorités françaises et d'échapper à la guillotine, c'est fort possible, mais là encore, dans un « cas » aussi freudien, il faut croire que cet instinct de la conservation, dont les sources sont naturelles, ne s'est encore traduit en lui que sous la forme d'un commandement d'une force supérieure.

Le mage croit avoir obéi !

Dans sa « lettre », n'était-il pas d'ailleurs déjà question du professeur de sa jeunesse ? Il a tué le père jésuite, froidement, de quatre coups de feu, en partie par la même folie mystique qui lui faisait réunir dans son esprit, au moment suprême de sa vie, les trois personnes qui durant toute son existence avaient le plus frappé son cerveau malade.

Danse, son œuvre de destruction et de cruauté accomplie, s'est constitué prisonnier.

— Mon cas relève non pas de la justice, mais de la science, a dit le lâche inconscient à son gardien de prison.

C'est ce que Danse-Claudel, malade érotique, escroc soudain détraqué, doit appeler : « La recherche de l'absolu ».

PHILIPPE ARTOIS.

LA PISTOLE

La cellule de pistole est une cellule plus confortablement meublée que les autres, dotée de quelques aménagements qui en rendent le séjour moins pénible.

La faculté d'occuper une de ces geôles, au confort toutefois relatif, n'appartient qu'aux prévenus, accusés et dettiers en matière de simple police et de faillite.

Le tarif de la pistole — car il faut payer ce semblant de luxe — est fixé par décret à 3 fr. 50 le premier jour, 2 fr. 50 ensuite pour une chambre individuelle avec chauffage et éclairage ; 2 fr. 50 et 1 fr. 50, pour une pistole sans chauffage ni éclairage ; 3 francs et 2 francs, une chambre commune avec chauffage et éclairage ; 2 francs et 1 fr. 25, une chambre commune sans feu ni lumière.

Ajoutons que ce confort spécial n'est pas permis à tous les ayants droit pouvant se l'offrir de leurs deniers, car la pistole ne fonctionne que dans de rares établissements.

La « Thébaïde » de Boullay-les-Troux, où fut commis le crime. (R.)



VENGEANCE !

LYON

(De notre envoyé spécial.)

La porte de la bijouterie s'ouvrit et, pendant deux ou trois secondes, une bruyante sonnerie se fit entendre. Ayant pénétré dans le magasin et refermé l'huis, faisant taire ainsi le signal tapageur, la jeune fille attendit que quelqu'un vint s'informer de ses desirs.

Quelques minutes se passèrent, mais la bijouterie resta déserte.

A deux reprises, la jeune fille ouvrit et referma la porte pour actionner le timbre électrique. Personne ne vint.

N'entendrait-on pas la sonnerie ? pensa la nouvelle arrivante.

Et elle cria de toutes ses forces : — Madame Darnault ! Il y a du monde !

Elle ajouta, pour elle-même : — Si elle est au premier étage elle descendra certainement.

Or, le silence seul répondit à son appel.

Venue dans cette bijouterie de la rue de Marseille faire une commission pour sa patronne, une commerçante du quartier, la jeune employée commença à s'inquiéter.

Elle connaissait la propriétaire du magasin, M^{me} Darnault, et savait que ce n'était pas dans ses habitudes de s'en aller, même pour quelques minutes, sans fermer sa porte à clef.

Où peut-elle bien être ? Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé...

Elle cria à nouveau et, en même temps, sans trop savoir pourquoi, s'avança vers le comptoir faisant face à l'entrée.

Alors, au moment précis où elle regardait derrière la caisse, l'épouvante s'abattit sur elle.

M^{me} Darnault était là, dans son magasin, mais étendue par terre et ne donnant plus signe de vie. Une large flaque de sang formait, autour de sa tête, une rouge auréole.

Affolée, la jeune fille s'enfuit, sans plus se préoccuper de la bijouterie, et se précipita chez sa patronne.

Madame, madame, lui expliqua-t-elle d'une voix haletante, je viens de chez M^{me} Darnault. Elle est couchée derrière son comptoir... Il y a du sang par terre... Je crois qu'elle est morte !

La commerçante prit aussitôt le téléphone et, un quart d'heure plus tard, le chef de la sûreté lyonnaise et le commissaire de police du quartier arrivaient rue de Marseille.

M^{me} Darnault était bien morte. Elle avait été tuée de deux balles de revolver ; l'une avait pénétré dans la tempe gauche, l'autre du même côté, derrière l'oreille. L'agonie avait dû être de courte durée.

D'après les premières constatations, on pouvait supposer que le crime avait été commis deux heures environ auparavant, c'est-à-dire vers quatre heures de l'après-midi.

En tout cas, une chose était certaine, c'est qu'il ne s'agissait pas d'un attentat crapuleux : rien n'avait été dérangé dans le magasin.

Une rapide enquête permit aux policiers d'apprendre que la bijouterie était tenue en outre par l'ami de la victime, M. Levrat.

Il est parti tout à l'heure, déclara la concierge, en compagnie d'un autre bijoutier, M. Benoît. M^{me} Darnault était sur sa porte. Depuis je n'ai rien remarqué, rien entendu d'anormal.

Le chef de la sûreté se tourna vers un inspecteur.

Qu'on aille chercher immédiatement M. Levrat.

C'était inutile : M. Levrat arrivait.

Un homme de cinquante-deux ans, moyen, l'air affable du bon commerçant. La nouvelle qu'on lui apprit fit l'effet d'un coup de masse. Un instant on crut qu'il allait s'écrouler ; les yeux perdus dans le vide, les bras en avant, il titubait. Il réussit cependant à se reprendre et balbutia :

— Morte ! Elle est morte ! J'ai peur que ce soit ma femme qui l'ait tuée. Elle l'avait déjà menacée.

Et il répétait, hébété.

— Morte ! Elle est morte !

M. Levrat, bijoutier à Paris, avait son magasin au n° 119 de la rue de Charonne, presque à l'angle du boulevard Voltaire.

Il avait épousé, très jeune, M^{lle} Jeanne Roze, de deux ans moins âgée que lui. C'avait été d'abord le bonheur parfait. En 1899, le ménage avait eu un fils et cet heureux événement n'avait fait que resserrer les liens qui unissaient le bijoutier à sa femme.

C'est pendant la guerre qu'un premier nuage était venu obscurcir la paix du foyer. A cette époque, le bijoutier avait fait la connaissance de M^{me} Rachel Darnault et était devenu son amant. Cependant devant les supplications de son épouse, il avait accepté de rompre et la joie était revenue chez les Levrat.

Cette heureuse période ne devait pas se prolonger bien longtemps. Le mari revint M^{me} Darnault à diverses reprises, renoua avec elle ses relations et, enfin, l'année dernière, accomplit un geste irréparable.

Cela se passa il y a quinze mois environ.

Un matin, selon son habitude, M. Levrat se leva, prépara le chocolat de sa femme et alla lui porter au lit. Il était gracieux, comme si rien n'était. Pendant que la bijoutière prenait son petit déjeuner, il finit de s'habiller et déclara :

— Je vais ouvrir le magasin. A tout à l'heure.

Il devait ne jamais revenir.

Lorsque la bijoutière, dans le courant de la matinée, descendit à la boutique, elle n'y trouva plus personne. Mais une lettre, placée en évidence sur le comptoir, lui annonçait que son mari était parti sans espoir de retour.

A cette nouvelle, M^{me} Levrat comprit que M^{me} Rachel Darnault était la cause de son malheur. Elle s'en alla pleurer chez une de ses voisines et, entre deux sanglots, murmura :

— C'est terrible, terrible ! Jamais je ne pourrai m'y faire.

Et en effet, aux dires de ses connaissances, depuis ce temps-là sa santé s'altéra et elle passa ses journées en proie à une sombre mélancolie.

En réalité, elle préparait sa vengeance, méditant la façon dont elle s'y prendrait pour abattre sa rivale. Car elle était décidée à ne reculer devant rien, pas même devant le crime.

Elle savait que l'époux infidèle et sa maîtresse étaient installés à Lyon. Elle y partit.

Lorsque les enquêteurs eurent appris par la bouche de M. Levrat que la meurtrière de la bijouterie devait être sa femme, ils se mirent aussitôt à sa recherche et commencèrent par vérifier les fiches des hôtels de la ville.

Mais la coupable était déjà arrêtée.

Deux inspecteurs qui s'efforçaient de retrouver M. Levrat s'étaient rendus chez

son collègue M. Benoît, 106, cours Vitton. Là, dans le magasin de bijouterie, se trouvait M^{me} Benoît.

— M. Levrat n'est pas ici, dit-elle. Par contre, sa femme est dans la pièce voisine. Elle s'est présentée tout à l'heure très abattue et s'est laissée tomber sur une chaise en déclarant :

« Je viens d'avoir un geste malheureux ! »

Pensant qu'elle avait l'intention de faire une bêtise, je lui ai demandé si elle était armée et, sur sa réponse affirmative, je l'ai priée de me remettre son revolver. Ce qu'elle fit aussitôt sans protester...

La bijoutière interrompit brusquement son récit, réfléchit un instant, puis, soudain, commençant à comprendre, s'écria :

— Mais, au fait, se serait-il passé quelque chose ? Pourquoi cherchez-vous M. Levrat ?

— La femme qui se trouve chez vous est peut-être une criminelle, répondit l'inspecteur.

Et il passa dans l'arrière-boutique, accompagné de son collègue.

M^{me} Levrat était toujours assise, la tête entre ses mains. Au bruit que firent les deux hommes, elle se redressa. L'affolement se lisait dans ses yeux. On eut à peine besoin de l'interroger.

— C'est moi, dit-elle, oui, c'est moi.

D'une voix très faible, à peine compréhensible, elle raconta ce qui s'était passé :

— C'était ma rivale. Mon mari l'avait connue au début de la guerre et, il y a quinze mois, il m'a quittée pour venir à Lyon vivre avec elle. J'ai pleuré, j'ai supplié, je lui ai parlé du tort qu'il causait à notre fils ; rien n'a pu le fléchir. Il n'a pas voulu revenir.

« A la fin je ne pouvais plus y tenir ; je désirais avoir au moins une explication avec celle qui avait détruit notre foyer. Je suis arrivée à Lyon il y a trois jours et suis descendue dans un hôtel de la rue de Marseille, la rue où ils vivaient tous les deux ! »

Aujourd'hui, depuis huit heures, j'ai guetté la sortie de mon mari. Lorsqu'il fut parti, j'entrai dans le magasin et allai me mettre en face de M^{me} Darnault.

— Que voulez-vous ? me dit-elle en souriant.

— Je répondis :

« Laissez mon mari revenir près de moi. »

Elle a refusé, en ayant l'air de se moquer de moi. Alors, sans savoir ce que je faisais, j'ai pris le revolver qui se trouvait dans mon sac et j'ai tiré, une fois, deux fois ? J'ignore combien de balles sont parties.

M^{me} Darnault, sans pousser un cri, s'est écroulée. Peut-être est-elle morte. Je n'ai pas prémédité mon acte.

Ayant dit, la meurtrière fondit en larmes. C'était là le point obscur de l'enquête.

M^{me} Levrat avait-elle tué dans un moment de colère motivé par l'attitude provocante de sa rivale ou bien, au contraire, avait-elle préparé de longue date son geste meurtrier ?

Le juge d'instruction, M. Cohendy, veut savoir la vérité. Il interroge tout d'abord l'inculpée.

— Je le répète, dit M^{me} Levrat, je n'avais pas prémédité mon acte. C'est pour me défendre que j'ai acheté un revolver, un peu avant Pâques, aux environs de la place de la Bastille. Je me suis exercée au tir du côté de Joinville, en compagnie de mon neveu, M. Marcel Oudot. Jamais je n'aurais pu penser qu'un jour je tirerais sur quelqu'un.

Le distingué magistrat est sceptique. Il a d'ailleurs ses raisons, qu'il expose :

— Pourtant, dans une lettre datée du 15 août 1932, vous écrivez à votre mari :

« Le châtement viendra pour vous aussi et peut-être pour cette sale femme et sa famille, et au moment où vous vous y attendrez le moins. » Que signifie cette phrase ?

— Je voulais simplement dire que les

mauvaises actions sont toujours punies mais cela ne constitue pas une menace de ma part.

— Bien. Cela suffit pour le moment.

Lorsque Jeanne Levrat s'est éloignée, encadrée de deux gardes, on introduit son mari, encore mal remis de sa terrible émotion de la veille.

— Monsieur le juge, dit-il, vous allez me comprendre. Depuis trente ans j'étais malheureux, très malheureux avec ma femme. Elle me rendait la vie intenable avec ses scènes continuelles et injustifiées. J'ai patienté, espérant qu'elle changerait. Il n'en fut rien. A la fin je me lassai et pris la décision de m'en aller.

— Greffier, faites revenir l'inculpée, décide M. Cohendy.

Voici les deux époux face à face. La scène n'est pas aussi poignante qu'on pouvait l'imaginer, car la femme est résolue et l'homme, devant son ancienne compagne, a recouvré toute son énergie.

Du regard, ils s'affrontent. Le juge d'instruction parle :

— Votre mari déclare que vous lui faisiez des scènes violentes et répétées...

Jeanne Levrat se cabre :

— C'est faux. Je n'ai jamais fait de scènes à mon mari. Nous avions bien quelques fois de petites discussions, comme il y en a dans tous les ménages, mais seulement au sujet de notre commerce. C'est cette femme qui lui a tourné la tête.

— Ce qui est certain, reprend M. Levrat, c'est que M^{me} Darnault et moi avons été menacés. Un jour, ma femme m'a dit : « Je vous suivrai partout et je vous tuera. » Plusieurs fois elle avait tenu les mêmes propos mais, comme elle est rusée, elle s'était bien gardée de parler de ses intentions dans les lettres qu'elle m'envoyait.

Avec vigueur l'inculpée proteste, et lorsque le magistrat lui demande pourquoi elle attendit que sa rivale fût seule dans le magasin pour l'aborder, elle répond tranquillement :

— Je voulais avoir une simple explication hors de la présence de mon mari.

— Pourquoi, objecta alors M. Cohendy, aviez-vous un revolver sur vous, puisqu'il ne s'agissait que d'une simple explication ?

La question ne démonte pas la meurtrière, qui répliqua aussitôt :

— C'était pour me suicider. Et puis, j'ai changé d'avis. Si j'ai tiré sur Rachel Darnault, c'est parce qu'elle ricana et refusait de me rendre mon mari. Après j'ai été faire un brin de toilette à l'hôtel du Helder et j'ai pris le tramway jusqu'au cours Vitton, où demeurent des amis, M. et M^{me} Benoît. C'est chez eux que les inspecteurs m'ont trouvée.

« Voyez-vous, continue Jeanne Levrat, c'est dans un moment de colère que j'ai agi. Cette femme avait brisé ma situation et celle de mon fils. Après une vie de labeur, mon mari n'a pas pensé à son enfant lorsqu'il est parti, en emportant toutes les valeurs et tout l'argent liquide du ménage pour les mettre au nom de sa maîtresse ! »

Elle répète, une dernière fois, avec vigueur :

— Je n'ai pas prémédité mon acte.

La confrontation est terminée. Jeanne Levrat est reconduite dans sa cellule.

Pour nous, la preuve est faite : depuis quinze mois l'épouse délaissée avait l'intention de tuer. Ses dénégations ne convaincront pas les juges.

Il se fait tard. Rue de Marseille, où je repasse, des groupes discutent, sur le pas des portes, du drame qui s'est déroulé la veille dans le magasin aux volets désormais clos.

Quelque part, dans Lyon, un homme pleure sa maîtresse assassinée et, à Paris, un autre homme, qui porte le même nom, vient d'apprendre que sa mère est une meurtrière.

GÉO GUASCO.

Pour la joie de l'uniforme



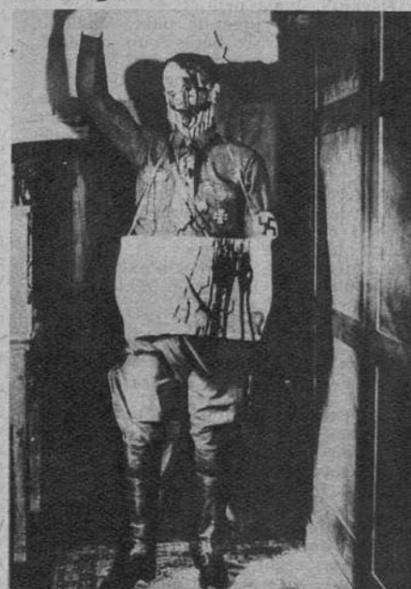
La question du trafic urbain devient de plus en plus angoissante à Londres. Aussi a-t-on fait appel à des agents volontaires. En voici un à son poste. (I. P. S.)

Un cantonnier tue sa femme et se fait ensuite sauter la cervelle



A Tanaron, petit village des Basses-Alpes, le cantonnier Mayène, cinquante-huit ans, a tué sa femme au cours d'une discussion motivée par la jalousie. Son crime perpétré, Mayène s'est fait sauter la cervelle. Voici le cadavre du meurtrier devant la porte de la ferme. (N. Y. T.)

Une effigie d'Hitler souillée à Londres



Au Musée Tussaud, à Londres, trois jeunes Anglais ont renversé un pot de peinture rouge sur l'effigie d'Adolf Hitler. Ils ont été arrêtés sur le champ. (N. Y. T.)

On accuse, on plaide, on juge

Chien et chat.

Un beau soir d'octobre... l'été se meurt doucement, mais il est encore agréable de flâner aux terrasses des cafés et d'y goûter le charme d'une température naturellement ambiante.

C'était l'idée qu'avait eue M. C..., un honorable médecin de la Mayenne, de passage en compagnie de sa femme dans notre bonne ville, mais le diable veillait...

Le diable, en l'occurrence, était un gras matou attaché pour faire la guerre aux rats au service de la grande brasserie en question. Il est permis de se demander si un chat est un préposé au même titre qu'un garçon de café ou un gérant ? Quoi qu'il en soit, cette brasserie avait un chat, et ce chat, entre les tables, poursuivant sa mission, mission si haute qu'elle a été érigée par la ville de Paris en service public.

Malheureusement, M. et M^{me} C..., eux, avaient un chien... Celui-ci chercha-t-il le chat ?... Le chat attaqua-t-il son ennemi de toujours ? Mystère... Il y eut bataille, cris, miaulements, aboiements, bagarre générale et, dans ces circonstances mystérieuses, M^{me} C... eut ses vêtements gravement endommagés.

Qui est coupable ? Est-ce le chien ? Est-ce le chat ? M^{me} C... pense que c'est ce dernier et elle a chargé son avocat, M^e Aumonier, d'assigner la brasserie en dommages-intérêts devant le juge de paix du XVIII^e arrondissement.

Mais la brasserie, soutenant son préposé aux rats, pense que c'est le chien qui a commencé : M^e Henri Sebag plaidera donc que le chat était en légitime défense.

Les belligérants viendront-ils à l'audience, qui ne manquera pas de piquant ?

Miousic et Medrano.

Monsieur le juge de paix, cette femme a tué mon meilleur ami... Et le doigt de la plaignante — une vieille dame vêtue de noir — se lève, menaçant, vers « l'accusée » qui ricane.

Le juge de paix ne parait pas comprendre puisqu'il répète interrogativement :
— Votre meilleur ami ?
— Oui... Miousic !

Cette fois le magistrat ne comprend plus du tout, il répète encore :
— Miousic ? qu'est-ce que cela veut dire ? expliquez-vous, madame...

Sans se faire prier, mais avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix, la dame relate que, possédant deux chiens — Miousic et Medrano, — elle les avait, pour ne pas les fatiguer, confiés pendant un voyage à sa femme de chambre, Rosalie.

Or, monsieur le juge de paix, j'avais dit à Rosalie de consacrer tous ses soins à Miousic et à Medrano et savez-vous ce qui est arrivé ?

Le juge de paix fait un geste négatif et la pauvre dame, avec un trémolo dans la voix, déclare :

Miousic est mort et Medrano est mourant !... le premier a été, grâce à la négligence de ma domestique, écrasé par un taxi, et le second, faute de nourriture, a attrapé la tuberculose (sic). En raison de cette double catastrophe, je me refuse à payer à Rosalie le mois de gages de mon absence et, de plus, je lui réclame six cents francs de dommages-intérêts pour les malheurs de mes pauvres amis !

Rosalie qui, jusqu'à ce moment, n'avait rien dit prend alors la parole en termes peu élégants, mais nets :

Monsieur le juge de paix, Madame est « piquée » avec ses bêtes : un accident est arrivé à Miousic : qu'y puis-je ? Medrano est malade : qu'y puis-je encore ?

Le juge de paix estima que la sagesse parlait par la bouche de Rosalie, non responsable à la vérité de la mort de Miousic et du mauvais état de santé de Medrano ; il condamna donc la patronne à lui payer ses gages et la débouta de sa demande de dommages-intérêts. La vieille dame, en entendant cette décision, leva les yeux au ciel et gémit :

La justice des hommes n'existe pas... pauvre Medrano ! infortuné Miousic !

Roméo demande des dommages-intérêts à Juliette.

Je vous aime ! vous m'aimez ! nous nous aimons !

Ayant ainsi conjugué quelque temps le tendre verbe, une jeune Parisienne et un jeune Marseillais décidèrent de s'unir par de légitimes liens : or, cette Juliette et ce Roméo n'étaient pas séparés par la rancune de parents qui, bien au contraire, jugèrent que les cœurs étant d'accord — les portefeuilles aussi — il n'y avait plus qu'à passer devant Monsieur le Maire et Monsieur le Curé.

Cour assidue, fiançailles, préparatifs coûteux en vue d'un bonheur qui s'enfuit, car, la veille du mariage, la fiancée changea d'avis :

Placeurs de femmes

(Suite de la page 3.)

la retenir. Je dois lui donner réponse avant demain. Je te donne la préférence, mais décide-toi tout de suite, ou sans cela...

L'homme est convaincu ; il a peur de manquer l'affaire. Il soupire, mais prend dans son portefeuille les dix gros billets.

— Au suivant ! dit le « placeur » en vidant son verre.

Mais cette fois-ci, c'est un client mécontent qui vient se plaindre :

— La même que tu avais casée chez moi, la semaine dernière...

— Une perle !... Une des plus jolies filles qui me soit passée entre les mains !

— Eh bien, elle s'est débinée !

— Sans blague !... Tu n'as pas su la garder.

— Tu en parles à ton aise !... Elle m'a menacé de la police. J'aime pas les histoires.

— Tu n'as donc pas une bonne matraque chez toi ?

— Si, j'ai usé de cet argument, mais elle a apitoyé un « miché », et il a bien fallu que je la mette à la porte.

Lorsque le « Grand Manitou » était de bonne humeur, cette sorte d'affaire s'arrangeait aisément : le « placeur » remboursait la moitié de la commission perçue.

— On partage la poire en deux, concluait-il. Mais je vais faire rechercher la petite, et je te jure que si elle me retombe sous la patte, je lui ôterai à jamais l'envie de s'enfuir. Je la confierai à Bébert le Frisé pendant quelques semaines.

Ce Bébert le Frisé était le plus terrible des souteneurs, forçat évadé, qui avait une manière bien personnelle de mater les filles récalcitrantes ; en sortant de ses mains, la plus indépendante des prostituées se sentait soumise jusqu'à la fin de ses jours. Ce tortionnaire succomba, l'année dernière, à Alger, au cours d'une rixe.

Le « Grand Manitou » s'était retiré des affaires, il y a deux ans, après fortune faite. Il habitait la banlieue de Marseille, dans une petite maison assez coquette. Un matin, on le trouva mort dans son bureau, la tempe trouée d'une balle ; le revolver était à ses côtés, la police conclut à un suicide, mais les intimes du fameux « placeur » restent persuadés qu'un client d'autrefois était venu se venger.

Les « placeurs » se réunissent à Paris, il y a quelques années, dans un petit caboulot proche de la Bastille, dans une de ces ruelles où la police effectue des rafles chaque nuit. Ils ont émigré depuis dans l'arrière-boutique d'un bar, non loin de la gare de Lyon. Là, deux d'entre eux, d'un âge assez avancé, retraités du service actif, tiennent leurs écritures et prennent note des commandes ; ils possèdent des registres où sont marquées les entrées et les sorties des « marchandises » avec le montant des commissions. Mais inutile de dire que toutes les précautions sont prises pour que ces tractations demeurent secrètes, et ni le nom de la fille ni celui du « placeur » ne figurent ; les formules employées constituent une sorte de clef de la corporation et elles changent fréquemment. Nous avons vu un de ces registres de « placeurs », saisi par la police au cours d'une perquisition. On y relève des inscriptions de ce genre :

« Colis 320 pour Nevers, par L. Z. »
Ce qui signifie qu'une femme désignée sous l'appellation de colis 320 a été envoyée à Nevers pour le compte d'un « placeur » dont on n'indique que les initiales.

L'ignoble métier rapporte assez gros : un « placeur » qui a de l'expérience et dispose de relations gagne bon an mal an de 50 000 à 100 000 francs. Le « Grand Manitou » se vantait d'avoir réalisé l'année qui a suivi la guerre trois cents gros billets.

Mais le métier comporte des risques ; il y a des rivalités mortelles et des haines tenaces entre « placeurs » ; les règlements de comptes sont terribles et le couteau ou

— Je crois que nous ne serons pas heureux ensemble, écrit-elle, nous nous sommes trompés, je ne vous aime pas, oubliez-moi... ci-joint la bague que vous m'avez donnée !

Oubliez-moi ! facile à dire, au besoin. Roméo voulait bien oublier Juliette, mais point les dépenses qu'il fit pour elle, et l'on vit à la première chambre — où tant de délaissées réclamèrent des dommages-intérêts à des fiancés fugitifs — un fiancé demander réparation financière à une demoiselle.

Le bâtonnier Henri-Robert et M^e de Sariat plaident un procès de nature à tenter la plume d'un vaudevilliste : Roméo sommant Juliette de lui verser deux cent mille francs en espèces sonnantes, voire en francs-papier, pour le dédommager des dépenses qu'il exposa pour la légitimement conquérir.

Ce jeune homme trop moderne, plaida le bâtonnier Henri-Robert, rassembla dans un curieux mélange des protestations d'amour et des notes de fournisseurs et voulut se faire payer le tout !

Le tribunal ne Pentendit pas ainsi : il débouta le Roméo marseillais en un jugement dûment motivé.

SYLVIA RISSER.

le brownning sont appelés fréquemment à arbitrer les différends. D'autre part, bien que très rarement, il se trouve dans le troupeau lamentable des prostituées si veules une fille qui se venge ou un parent qui demande des explications. Un inspecteur de la Sûreté générale m'a fait à ce propos le récit suivant :

Il y a trois ans, une jeune ouvrière en tissus travaillant dans un atelier du Croissant, M^{lle} Berthe V..., vivant honnêtement dans sa famille, de braves gens, le père, la mère et une sœur, M^{lle} Jeanne, disparut soudain de chez elle. Elle avait dix-huit ans. Très sérieuse, rien ne pouvait laisser croire à une fugue ; d'autant plus qu'elle était fiancée. Qu'était-elle devenue ? La police fut alertée ; mais, après quelques semaines d'investigations, on abandonna les recherches et l'on prévint la famille qu'il s'agissait très probablement d'un départ volontaire.

Mais je vous jure que ma fille est incapable d'un tel acte, implorait le malheureux père. Elle ne nous laisserait pas dans l'angoisse.

Les plaintes du pauvre homme n'eurent pas d'écho. La police doit s'occuper d'un millier d'affaires de ce genre dans une année à Paris seulement.

Un mois passa. La sœur de la disparue, Jeanne V..., qui n'avait que dix-sept ans, convaincue que son aînée avait dû être victime d'une odieuse machination, résolut de savoir ce qui s'était passé. Elle était courageuse. Elle se plaça dans le même atelier que sa sœur, en se gardant bien de dévoiler ses projets ; elle avait même simulé son nom. Les jours s'écoulaient sans lui fournir la moindre indication. Cependant, un soir, en quittant son travail, elle fut abordée par un homme bien vêtu, très poli dans son langage, qui l'invita à prendre l'apéritif.

— Je sais que vous êtes une ouvrière sérieuse, lui dit-il. Vous n'êtes pas appréciée à votre valeur. J'ai une place intéressante à vous proposer.

Jeanne V... accepta de causer avec l'inconnu. Après quelques instants d'entretien, elle fut édiflée. L'individu cherchait à lui faire quitter sa place pour une situation à l'étranger.

Inutile de jouer avec moi la comédie, dit-elle à l'homme. Je sais ce que vous voulez : me détourner et me faire faire la noce.

L'individu sourit. Il crut être tombé sur une fille vicieuse qui ne demandait pas mieux de trouver dans la débauche ses ressources. Il devint alors cynique :

— Je vois, goguenarda-t-il, que vous êtes à la page. Avec vous, l'affaire sera vite bâclée. Je vous trouverai une bonne maison.

Jeanne V... entra dans les vues de l'odieux personnage et, au cours des pourparlers, lança d'une voix dégagée :

— Enfin, me voilà lancée ! Comme Berthe V...

L'inconnu sursauta :

— Vous savez donc ?

— Je m'en doute ; mais quelle idée d'avoir choisi cette mijaurée-là au lieu de moi !

Amusé, l'individu se confia :

— Vous avez raison, quelle petite dinde ! J'ai eu du mal avec elle.

Il ricana :

— Elle a gobé tout ce que je lui ai raconté : la belle situation à l'étranger, la vie large, le bonheur ! Elle ne s'est doutée de rien jusqu'au moment où nous avons employé les grands moyens.

On devine avec quelle attention angossée Jeanne V... écoutait son infâme interlocuteur. Elle dissimula son émoi. Il poursuivit :

— Je l'ai mise entre les mains de Raoul, le meilleur « placeur ». Quelques jours plus tard, ça n'a pas traîné, elle était embarquée.

— Pour l'étranger ? interrogea la jeune fille en s'efforçant de cacher son trouble.

— Impossible ! elle aurait fait du chahut en route ; ce sera pour plus tard. Pour l'instant, elle est garée chez un ami de Raoul, un autre « placeur » à la redresse, le beau Bébert, à Bordeaux...

La jeune fille soutira habilement l'adresse de ce Bébert et prit congé de l'individu, en l'assurant qu'elle reviendrait le lendemain. Elle savait ce qu'elle voulait.

Jeanne V... aurait pu mettre la police au courant de ces faits. Mais l'enquête précédente ne lui avait donné qu'une faible confiance dans les méthodes des policiers ; elle résolut d'agir seule, sans même prévenir sa famille. Le lendemain, elle prenait le train pour Bordeaux. Aussitôt débarquée dans cette ville, elle fit l'acquisition d'un revolver et se dirigea vers le domicile du beau Bébert.

Ce fut un drame simple et rapide. La jeune fille frappa à la porte. Un homme lui ouvrit.

— Bébert ? demanda-t-elle.

— Oui.

L'individu tomba aussitôt sur le palier, frappé d'une balle en plein crâne. Il était mort.

Jeanne V... avait vengé sa sœur. Cette dernière, délivrée de l'abominable sujétion regagna sa famille quelques jours après. Jeanne V..., laissée en liberté provisoire, fut acquittée.

P. D.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclairez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 T. C.) Londres W

Un grand succès !

La Collection "A NE PAS LIRE LA NUIT"

CHOIX DE ROMANS POLICIERS

éditée par "Les Éditions de France"

VIENT DE PARAITRE :

La Nuit du 3 mai

Adapté par Maurice DEKOBRA

ONT DÉJÀ PARU :

La Forêt qui pleure, adapté par Maurice DEKOBRA.

Panique, de Martin PORLOCK.

M. Lambers sera tué le..., adapté par Maurice DEKOBRA.

La Griffes du chat, de Roger SCARLETT.

Le Mystère de Ker-Gor, d'Arsène LEFORT.

Le Passager fantôme, de Mansfield SCOTT.

Un crime à Ceylan, d'Edmond ROMAZIÈRES.

Le Poignard de jade, de Peter BARON.

Il manque une cartouche, d'Edmond ROMAZIÈRES.

La Femme en gris, de Jean SORGUES.

La Lumière qui saute, de Charles de RICHTER.

Le Banc de Hyde-Park, de Gavin HOLT.

Les Émeraudes volées, d'Harold MAC GRATH.

Chaque volume in-16 sous couverture illustrée.

6 fr.

EXCLUSIVITÉ HACHETTE

LISEZ Proufrou



HEBDOMADAIRE PARISIEN

Qui, rajeuni, mousse et pétille

LE PLUS IMPORTANT COURRIER DE MARIAGES

LES PHOTOS LES PLUS RARES ET LES PLUS ATTRAYANTES

Sa "Chicane Galante" et son Concours hebdomadaire uniques dans la presse vous passionneront

1^{er} Proufrou 1^{er}
EN VENTE PARTOUT

TOUS LES MERCREDIS

DÉTATOUAGE

sans pigme, sans acide, sans électricité.
PRODUITS — MÉTHODE DIOU
Montreuil-sous-Bois (SEINE)
17, Rue des Bons-Plants, 17.

RIDES NEZ BRILLANTS

Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab. PRIMUS, 67, rue Rochechouart — PARIS.

Le tribunal dans la cave

LA Cour de cassation va prochainement juger le plus étrange procès qui puisse être soumis à sa haute juridiction. Ceux-ci sont — il faut bien le dire — extraordinaires. Ils évoquent une scène étonnante de la vie des champs.

Le principe qui est soumis à la haute cour de justice est celui-ci : y a-t-il eu consentement régulier de la volonté de M^{me} D... ? Les tribunaux ont-ils bien jugé en se décidant sur ce cas ? Et, pour apprécier le droit, la Cour de cassation devra étudier les éléments de la cause.

A Decize-les-Marangis, dans le département de la Côte-d'Or, vit une vieille rentière de soixante-dix ans, M^{me} D... Elle est propriétaire d'excellentes vignes et, chez elle, elle possède une cave où elle stocke les produits de son exploitation viticole.

Presque impotente, en raison de son grand âge, M^{me} D... passe ses journées sur un fauteuil, en face d'une fenêtre qui donne dans sa cour. De là, elle surveille sa cave, et, quand ils y travaillent, ses ouvriers.

Un soir, à l'heure crépusculaire, elle vit une forme humaine sortir de cette cave et s'échapper par la grille de la cour. M^{me} D... se mit à crier. Elle appela sa garde-malade Marie et lui dit :

— Un homme vient de sortir de la cave. Je l'ai bien reconnu. C'est N... Ce n'est pas la première fois qu'il fait ça.

— Il vient pour tripoter mon vin.

N... est un vigneron du pays jouissant d'ailleurs, il faut le dire, de la meilleure considération et qui, de temps en temps, avait loué ses services à M^{me} D... Celle-ci, à qui son immobilité n'empêche pas les longues conversations avec les voisines, et peut-être quelques commérages, répéta le fait à plusieurs reprises.

— J'ai vu N... qui sortait de ma cave. Je l'ai vu souvent. Il est venu empoisonner mon vin.

Jusqu'à-là, rien que de très simple en vérité. Un mince incident de la vie paysanne et

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS FIGURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRAGIE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'issue de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin

LE RECORD DU RIRE
Contre 2 fr. en timbres, vous recevez le
SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ
200 p., 120 grav. : Farces, At-
trapes, Chansons, Monologues,
Lectures rires sur les doigts,
l'Hypnotisme, la Magie, etc.
516 A. COBBI, 9, Bd St-Marthe, PARIS
Demander le nouvel album n° 18

J'AI MAIGRI

de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuitement et discrètement, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M^{me} BOS, 67, rue Rochechouart, Paris.

INFAILLIBLEMENT avec l'**IRRADIANT** envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLET, 169, r. de Tolbiac, PARIS. sa brochure, grat. N° 4.

Seins
développés, reconstruits, embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES
Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.
Flacon contre rembourse. 18 fr. 50
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Éclair. Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles : Ph^{ms} Delacroix et St-Michel. Genève : Pharm. des Bergues.

COPIES adresses pr enveloppes 15 fr. le cent et bons gains pr tous. Renseignements et échantill. du travail gratis. Laboratoires de PROVENCE, B. U. à Marseille.

L'ENNUI C'EST LA MORT ! POUR RIRE et FAIRE RIRE
Demander les catalogues Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dînées, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physique, Magie, etc. Librerie. — Ecrivez contre 2 fr. en mentionnant le nom du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, n Paris. Maison fondée en 1808.

M^{me} LEBERTON Tarots, Chiromancie, Astrologie, Graphologie, de 1 h à 7 h. ou par corr. 20, rue Brey, 1^{er} à g. Paris (Étoile)

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

le raconter, sans doute inconsidéré, d'une vieille femme.

Mais les faits vont singulièrement changer de caractère.

Un jour, M^{me} N..., la femme du vigneron soupçonné, vint dire à M^{me} D...
— Descendez donc un peu dans votre cave. On vous demande. Je vais vous aider à marcher.

Appuyée sur le bras de M^{me} N..., M^{me} D... descendit dans le caveau. Mais là elle recula, effarée. Des chandelles jetaient une lueur tremblotante et jaune dans l'obscurité.

Devant des tonneaux dressés, un tribunal était constitué. Un homme présidait ce tribunal. A sa droite et à sa gauche se tenaient immobiles des assesseurs devant la lueur tremblotante des bougies. Enfin, le garde champêtre de la commune, ceinturé d'un sabre, portant sa plaque officielle : La loi, faisait la police de cette extraordinaire audience.

L'étrange président commença :
— Nous allons constater, madame, dit-il, l'état de votre vin. Monsieur l'expert, veuillez accomplir votre mission.

Alors, un négociant en vins, fort bien réputé des environs, s'approcha, muni d'instrumentes, d'un tâte-vin, de divers instruments savants et commença une expérience technique.

Il faut dire que ceci ne constituait nullement, comme on pourrait le croire, une farce, qui eût été d'ailleurs d'un goût déplorable. C'est avec le plus grand sérieux et même, apparemment, avec une parfaite sincérité, que les membres de ce tribunal singulier, tous trois vignerons de la région, interrogeaient M^{me} D... que gardait étroitement le garde champêtre, cependant que l'expert, avec toutes les ressources de son art, manipulait le vin. Après quoi il conclut :

— Je constate que ce vin est parfait, qu'il n'a été ni mouillé ni trituré, que son état est excellent.

PAYABLES 25 frs PAR MOIS

BON GRATUIT POUR UN JOLI CATALOGUE de LAYETTES et CHARIOTS ALSACIENS B E

Bébé va arriver tout nu...

LA LAYETTE MODÈLE DU D^r MAURY fruit d'une longue expérience médicale, application scientifique des principes d'hygiène les plus modernes, assurance de santé pour l'Enfant qui vient au monde.

TROUSSEAU « NORMAL » 64 PIÈCES

37 couches, pointes, couches-culottes, carrés et ceintures D^r MAURY en tissu hydrophile double tissage très doux et extra absorbant, lavage et séchage rapide ne laissant aucune odeur.

4 langes belle laine et coton fin.

18 brassières et bavoirs en belle lingerie garnis dentelle.

5 lainages chauds et pratiques.

Au comptant : **337,50**

Prix 375 fr. payables 25 fr. par mois
Franco de port et d'emballage
Faculté de retour en cas de non convenance

ÉTABLISSEMENTS CAMP 1, RUE BORDA, PARIS (3^e)

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane
Fabrication en tous points irréprochable

Fr. 40- Fr. 37- Fr. 60-

100 000 clients par an 20 000 remerciements
Demandez catalogue français gratuit

Fabr. d'accordions, d'instruments de musique et phonos
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) n° 510

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS
Maison fondée en 1877

E. CHEVILLIARD
208, rue S^t-Denis, PARIS (2^e)

Prix-Courant gratis et franco
Contre mandat ou Ch. postal nous offrons :
Collection de 1000 timbres différents. 22.50
Chèques postaux — 1500 — 40 fr.
Paris 594-44 — 2000 — 65 fr.

MARIAGES riches et pour ttes situations
Ag. Garis, 52, r. N.-D.-de-Lo-
rette, Paris IX^e. Mais. conf. 17^e an. Rens. not. 2 fr

SEINS LA PARURE DE LA FEMME
Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues p^r procédé nouveau, usage externe, notice gratuite.
M^{me} W. HUMBERT, 67, r. Rochechouart, Paris.



CONSEILS DU DOCTEUR

« Ne vous découragez pas, dit le Docteur à son client, tous vos ennuis urinaux seront vite apaisés : vos brûlures disparaîtront, l'urine redeviendra claire et normale, et vous oublierez le tenace et perfide gonococque en prenant cet excellent remède le

PAGÉOL

qui guérit la blennorrhagie, la cystite, tarit les écoulements, assouplit la prostate et évite toutes complications.

Étab^l CHATELAIN, 2, Rue de Valenciennes, Paris et toutes pharmacies. La boîte 16 fr., f^o 16.50
Demandez au Service P01 l'envoi gratuit du "Manuel de Santé"

Alors le président, se tournant vers M^{me} D..., lui dit :

— Levez-vous. Répondez à mes questions ! Vous avez accusé M. N... d'avoir pénétré nuitamment dans votre chais et d'avoir empoisonné votre vin. Nous avons ici une liste de témoins à qui vous avez tenu ces propos. En votre présence, notre tribunal a fait constater par l'expert l'innocence de vos accusations. Femme D..., vous tombez sous le coup de la loi. Vous avez causé à N... un dommage considérable. Qu'avez-vous à répondre ?

M^{me} D..., toute tremblante, sous la lueur vacillante des bougies, dans ce décor infernal, tremblait de tous ses membres.

— J'ai vu, bégayait M^{me} D..., j'ai vu un homme qui sortait de ma cave. J'ai cru que c'était N...

— Vous avez eu le tort d'affirmer ce dont vous n'étiez pas sûre. Vous avez ajouté en outre que votre vin avait été empoisonné. Reconnaissez-vous comme sincère et valable l'expertise ordonnée par nous et qui a eu lieu sous vos yeux ?

— Je la reconnais, gémit M^{me} D...

— C'est bien. Asseyez-vous. Vous allez reconnaître par écrit, en signant ce procès-verbal, la réalité révélée par cette audience. Garde champêtre, faites signer M^{me} D...

M^{me} D... signa un procès-verbal par quoi elle reconnaissait que l'expertise faite sous ses yeux n'avait révélé nul trouble dans ses vins.

— Maintenant, dit le président du tribunal, nous allons délibérer afin de vous juger.

Après une courte délibération, le président reprit :

— Nous rendons notre jugement. Vous êtes condamnée à payer à M. N... une somme de 10 000 francs à titre de dommages-intérêts. Acceptez-vous votre condamnation ?

— Je l'accepte.

— C'est bien, signez.

Le garde champêtre tendit un papier que signa M^{me} D...

— Vous êtes libre, dit le président. Garde champêtre, remenez la condamnée dans sa demeure.

Ainsi M^{me} D... fut reconduite chez elle.

Quelques jours plus tard, n'ayant pas versé la somme de 10 000 francs, elle fut poursuivie judiciairement en raison de sa signature devant le tribunal d'Autun. Celui-ci reconnu pour valable le consentement de M^{me} D... en dépit des circonstances et la condamna, sans tonneaux cette fois, sans chandelles allumées et sans mystère, à payer à M. N... la somme de 10 000 francs de dommages-intérêts.

Mais M^{me} D... fit appel. La Cour de Dijon, étonnée et quelque peu émue du simulacre de cette justice dans une cave, décida que la volonté de M^{me} D... n'était pas parfaite et elle débouta M. N... de sa demande. Celui-ci à son tour se pourvut en cassation. Et c'est ainsi que la Cour suprême devra décider sur la valeur de la décision de la Cour d'appel de Dijon, du tribunal d'Autun et aussi sur la singulière audience tenue dans une cave par des magistrats de fantaisie.



Maud Loty, qui fut une actrice « très parisienne », mais à qui les temps actuels sont durs, avait payé son percepteur d'un chèque sans provision. Le tribunal, indulgent, ne l'a condamnée qu'à 200 francs d'amende. Voici Maud Loty au banc de la correctionnelle. (Rol.)



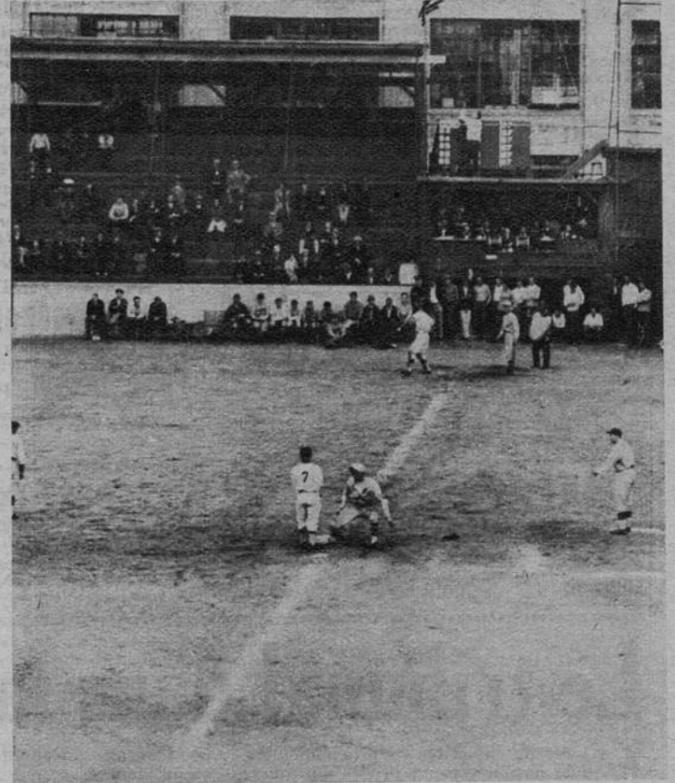
A Metz, des cambrioleurs qui opéraient dans un magasin de T. S. F. découvrirent soudain un tonneau de vermouth. Quelle aubaine ! Ils burent, se battirent, puis s'écrasèrent, ivres-morts. La police les cueillit sans peine. Voici — tableau peu banal ! — les malfaiteurs-ivrognes. (G.)



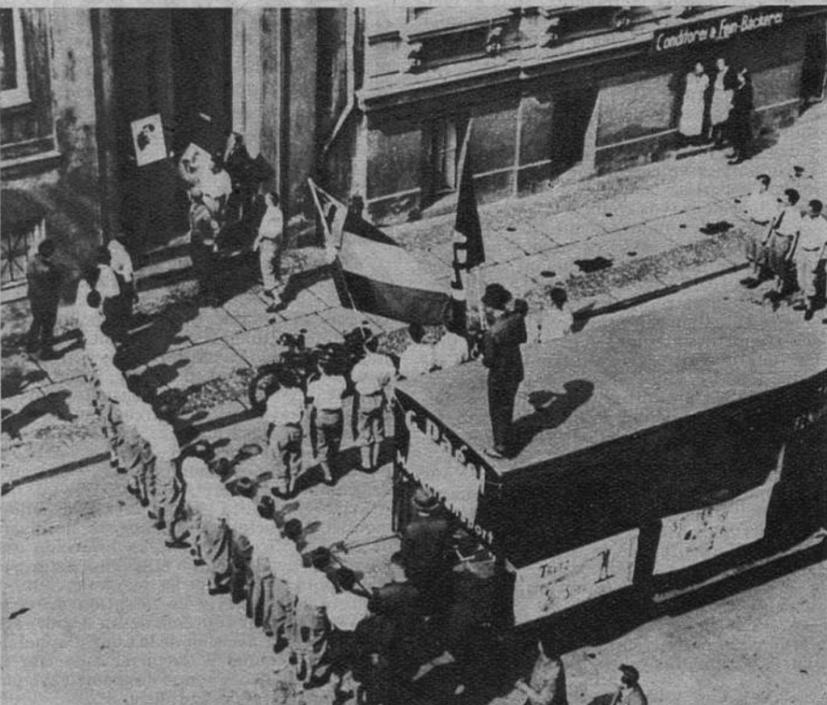
Prison de la Petite Roquette, une détenue de quarante et un ans recevait, il y a quelques jours, le baptême. Durant le cours de cette cérémonie, annoncée par les journaux, une centaine de personnes ne cessèrent de stationner devant la prison, espérant voir ou entendre quelque chose. Espoir déçu ! (F.)



Fernand Oé, en traitement dans un sanatorium, trompé par sa femme, revint à Paris et tua l'infidèle. Cinq ans de prison avec sursis. (Rol.)



Dans la prison de Sing-Sing, à New-York, un grand match de base-ball a mis aux prises policiers et condamnés. Les policiers l'ont emporté par huit à sept, après une partie très serrée. Force est restée à la loi ! (I. N. P.)



A Berlin, chez le Dr Magnus Hirschfelds, écrivain connu, on a fait une saisie de ses livres, considérés comme anti-allemands. Le Dr Hirschfelds traite des mœurs allemandes du point de vue sexuel. Des étudiants « nazis » assuraient le service d'ordre. (K.)



Lors de la saisie et vente, par autorité de justice, du mobilier et des machines agricoles d'un fermier du Iowa, en Amérique, la garde armée a dû fouiller les fermiers qui venaient assister à la vente, parce qu'ils avaient l'intention de s'y opposer par la force. (I. N. P.)